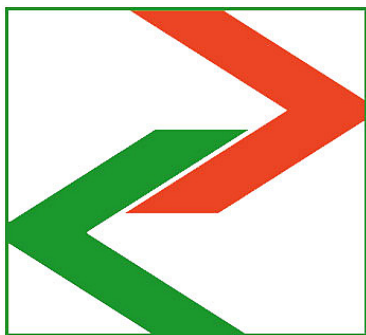


RAPPORT D'ACTIVITE 2012



Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeenschap van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)
Ассоциация Европейских Приграничных Регионов (АЕПР)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

RÉDACTION : ANNA WINKLER, ARFE ; MARTÍN GUILLERMO RAMÍREZ, ARFE

MISE EN PAGE : ANNA WINKLER, ARFE

**©ASSOCIATION DES REGIONS FRONTALIERES EUROPEENNES (ARFE)
OCTOBRE 2013**

INDEX :

1 INTRODUCTION	3
2 L'ARFE PORTRAIT EBAUCHE.....	4
3 MEMBRES ET COTISATIONS	5
4 ASSEMBLEE GENERALE ET CONFERENCE ANNUELLE.....	7
5 COMITE DIRECTEUR.....	13
6 THEMES PRINCIPAUX EN 2012.....	14
6.1 POLITIQUE DE COHESION EUROPEENNE	14
6.2 GESTION TRANSFRONTALIERE DE L'EAU	15
6.3 GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TERRITORIALE (GECT)	16
6.4 FRONTIERES EXTERIEURES ET PARTENARIAT ORIENTAL.....	17
6.5 MARCHÉ DU TRAVAIL TRANSFRONTALIER	18
6.6 POLITIQUE DES TRANSPORTS.....	20
7 TASK FORCES DE L'ARFE.....	21
7.1 TASK FORCE FRONTIERES EXTERIEURES	21
7.2 TASK FORCE SANTE TRANSFRONTALIERE.....	22
7.3 TASK FORCE CULTURE TRANSFRONTALIERE.....	23
8 AUTRES MANIFESTATIONS	24
9 PROJETS ACTUELS	27
9.1 ULYSSES	27
9.2 SCULTBORD.....	28
9.3 COOPERATION UE – AMERIQUE LATINE.....	29
9.4 COOPERATION TRANSFRONTALIERE DANS LE DELTA DU FLEUVE PARANA	30
9.5 AMELIORATION DE L'INFORMATION DES NAVETTEURS	31
10 CONTACT AUX INSTITUTIONS EUROPEENNES	33
10.1 COMITE DES REGIONS.....	33
10.2 COMMISSION EUROPEENNE	34
10.3 PARLEMENT EUROPEEN.....	35
10.4 CONSEIL DE L'EUROPE, CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX	35
11 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS.....	36
11.1 DECLARATION COMMUNE POLIGLOTTI4.EU / ARFE PAR RAPPORT AU PLURILINGUISME.....	36
12 CONSEIL CONSULTATIF ET SECRETARIAT GENERAL	37
ARFE – ECHOS DANS LA PRESSE.....	39



1 INTRODUCTION

L'année 2012 fut de nouveau pour l'Association des Régions Frontalières Européennes l'occasion d'un travail particulièrement intensif. De nombreuses rencontres, des initiatives, des projets et manifestations eurent lieu en 2012, avec pour but de renforcer encore la Coopération transfrontalière en Europe et de rendre plus aisé l'échange d'informations et d'expériences. L'un des temps les plus forts de 2012 fut à coup sûr la Conférence annuelle de l'ARFE, cette fois-ci organisée par le Secrétariat Général de l'ARFE à Berlin.

Le thème principal de la Conférence annuelle de l'ARFE 2012, „Mobilité du marché du travail transfrontalier – Expériences, problèmes, défis“ est d'une importance capitale pour les Régions frontalières, car il rencontre la vie des habitants de ces Régions frontalières par la traversée quotidienne de la frontière pour se rendre par exemple sur le lieu de travail ou pour une activité de loisir. Les problèmes rencontrés du fait des différences de Sécurité sociale ou d'imposition représentent pour les Régions frontalières confrontées aux cadres légaux, administratifs, sociaux et économiques complexes et en permanente mutation un défi particulièrement ardu. Les informations donnant des recettes toutes faites ne sont la plupart du temps pas suffisantes dans ce cas, car le besoin est impératif de conseils adaptés spécialement pour des situations toujours particulières. La Conférence annuelle de l'ARFE a permis d'échanger les expériences de Coopération transfrontalière dans le domaine du marché du travail. De plus certains défis et problèmes actuels purent être discutés en la présence d'experts venant des Régions frontalières et de représentants politiques issus des niveaux régionaux, nationaux et européens.

Je tiens à remercier ici tout particulièrement tous nos partenaires et membres ayant apporté leur aide au Secrétariat général de l'ARFE lors de l'organisation de la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin et dans le cadre d'autres manifestations. Je tiens à remercier également en particulier toute l'équipe de l'EUREGIO à Gronau / Glanerbrug. Nous avons commencé à déménager une partie de notre secrétariat à Berlin. Il s'agissait en effet d'une tâche particulièrement lourde pour notre petit Secrétariat déjà confronté aux nécessités du quotidien que d'organiser une Conférence de cette envergure. Beaucoup d'autres activités et projets rapportés aussi dans le présent Rapport d'activité ne pourraient être menés sans la participation très active de nos membres. Je voudrais avant tout mentionner le labeur des Comités de travail de l'ARFE sur la Santé transfrontalière, sur les Frontières extérieures et sur la Coopération transfrontalière dans le domaine de la culture, appelés à naître de l'initiative de membres isolés et soutiennent très efficacement par leur savoir-faire et leur expérience les initiatives du Secrétariat général. Durant l'année 2012 par exemple, un séminaire d'été pour les

jeunes et les jeunes adultes put être organisé pour la quatrième fois sous la tutelle des membres du Comité de travail des Frontières extérieures de l'UE, avec pour thématique la Coopération transfrontalière et les Frontières extérieures.

L'ARFE a mis en œuvre de nombreux autres projets. Entre autres, le Secrétariat général put participer avec succès à quelques appels d'offre de l'Union Européenne sur la Coopération transfrontalière en Amérique latine, en Amérique centrale et en Afrique de l'Ouest. Grâce à ces projets l'ARFE put renforcer encore sa collaboration avec la Commission européenne. La Commission évalue les expériences et les résultats de projets de l'ARFE très positivement, d'où une réputation toujours améliorée au niveau européen. Par là-dessus vient encore le Projet d'amélioration des informations pour navetteur en raison de travail dans les Régions frontalières européennes, officiellement clos lors de la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin.

En 2012, l'ARFE a lié de nouveaux contacts entre autres avec TEIN-T (Transfrontier Euro-Institut Network) et CECICN (Conference of European Cross-Border and Interregional City Networks). Le Secrétariat général s'efforcera dans les futures années de s'impliquer dans les Projets de l'UE et les Missions de l'UE afin de prendre en compte les défis et les attentes croissantes. Les services de l'ARFE et sa communication avec les membres et les partenaires doivent être toujours améliorés. Pour cette raison, le Secrétariat général a élaboré une feuille de route pour les années à venir qui définit très concrètement les plans d'action de l'ARFE et les priorités de l'Association. L'Agenda territorial et la Politique de cohésion de l'UE seront placés parmi les priorités absolues de l'ARFE, notamment lorsqu'il s'agit de faire valoir la Coopération transfrontalière pour la Cohésion sociale, économique et territoriale en Europe. Nous espérons réussir à gagner de nouveaux soutiens pour nos idées et nos activités. J'invite donc solennellement tous les membres et partenaires de notre Association à faire progresser la notoriété de l'ARFE ainsi que ses idées directrices à l'extérieur. La visibilité de l'Association est déterminante pour sa pérennité..

Martín Guillermo Ramírez
Secrétaire général

2 L'ARFE PORTRAIT EBAUCHE

MISSION

Notre mission consiste à agir pour le bien de toutes les Régions frontalières et transfrontalières en rendant compte de leurs problèmes particuliers, de leurs chances, de leurs missions et de leurs projets.

Nous initions, soutenons et coordonnons la Coopération entre Régions frontalières et transfrontalières dans toute l'Europe et créons des réseaux d'intérêt commun afin de simplifier la collaboration et l'échange d'expériences.

Nous permettons l'échange de savoir-faire afin de définir et canaliser les intérêts communs et de proposer des solutions appropriées aux problèmes transfrontaliers quotidiens.

Nous représentons les intérêts communs de nos membres devant les parlements, organes, administrations et autres institutions nationales et internationales.

Nous informons les Institutions européennes et le public des thèmes transfrontaliers et des problématiques spécifiques concernant les Régions frontalières et faisons des propositions sur les projets et initiatives politiques.

ORGANISATION

Les organes de l'ARFE sont : l'Assemblée générale, le Comité directeur, le Secrétaire général.

L'**Assemblée générale** est l'organe suprême. Mission : élection du Président, du Comité directeur, Admission et exclusion de membres, définition du montant des cotisations, etc.

Le **Comité directeur** est élu pour deux ans. Il est composé : du Président, des Vice-Présidents, du Trésorier ainsi que de vingt membres représentants des Régions frontalières et transfrontalières, dans le respect d'un équilibre régional.

Le Comité directeur est responsable de prises de position fondamentales de l'ARFE, de la collaboration avec les Institutions européennes et nationales, avec les Organisations et les Collectivités ainsi que pour la nomination du Secrétaire général.

Le **Président** est le porte-parole suprême de l'ARFE et la représente à l'extérieur. Il a le privilège, d'un commun

accord avec le **Secrétaire général**, qui détient le pouvoir et le droit de représentation, de décider.

AVANTAGES POUR LES MEMBRES

Les membres de l'ARFE agissent au sein de l'unique réseau à l'échelle européenne pour les Régions frontalières et transfrontalières.

Les membres de l'ARFE sont représentés par l'unique organisation en Europe qui défend les intérêts et les aspirations des Régions frontalières et transfrontalières au niveau européen et au niveau national.

Les membres de l'ARFE peuvent demander de l'aide pour la solution des problèmes transfrontaliers et pour la mise en œuvre de Projets et d'activités transfrontaliers.

Les membres de l'ARFE peuvent profiter de l'expérience et de la connaissance acquise par d'autres Régions frontalières et transfrontalières lorsqu'ils élaborent pour leur compte des Projets et stratégies transfrontaliers.

Les membres de l'ARFE sont régulièrement invités à d'intéressants séminaires, conférences et ateliers organisés par l'ARFE, ses partenaires et d'autres Organisations européennes qui se préoccupent de Coopérations transfrontalières.

Les membres de l'ARFE reçoivent régulièrement des informations actuelles à propos de développements importants à l'échelle européenne et nationale concernant notamment la Coopération territoriale tout comme la Politique de cohésion et de voisinage de l'Union européenne.

Les membres de l'ARFE peuvent utiliser les médias de l'ARFE (site Internet, Newflash, etc.) afin de publier des informations intéressantes ou bien chercher un partenaire de Projet.

Les membres de l'ARFE peuvent utiliser l'ARFE en tant que plateforme de manière à chercher de nouveaux partenaires de Projet, des solutions aux problèmes transfrontaliers ou d'intéressantes idées de Projet.

Les membres de l'ARFE ont la possibilité de participer à des sous-groupes stratégiques, à des partenariats et à des Projets qui sont initiés par l'ARFE et ses partenaires.

Les Régions frontalières et transfrontalières soutiennent lorsqu'elles sont membres de l'ARFE une Politique européenne qui soutient l'intérêt public et les aspirations de la société pour plus de compréhension mutuelle et de tolérance et aide à rompre les barrières existantes entre les hommes en Europe et au sein de pays voisins.

3 MEMBRES ET COTISATIONS

Au tournant de l'année 2013, l'ARFE comptait 96 membres participant à près de 200 Régions frontalières dans toute l'Europe. L'ARFE a admis en 2012 quatre nouveaux membres. Parmi eux le Kvarkenrat (FI/SE), MidtSkandia (NO/SE), le North East Partnership (Irlande du Nord), ainsi que l'Institut d'aménagement du territoire de Kaliningrad en tant que membre conseiller.

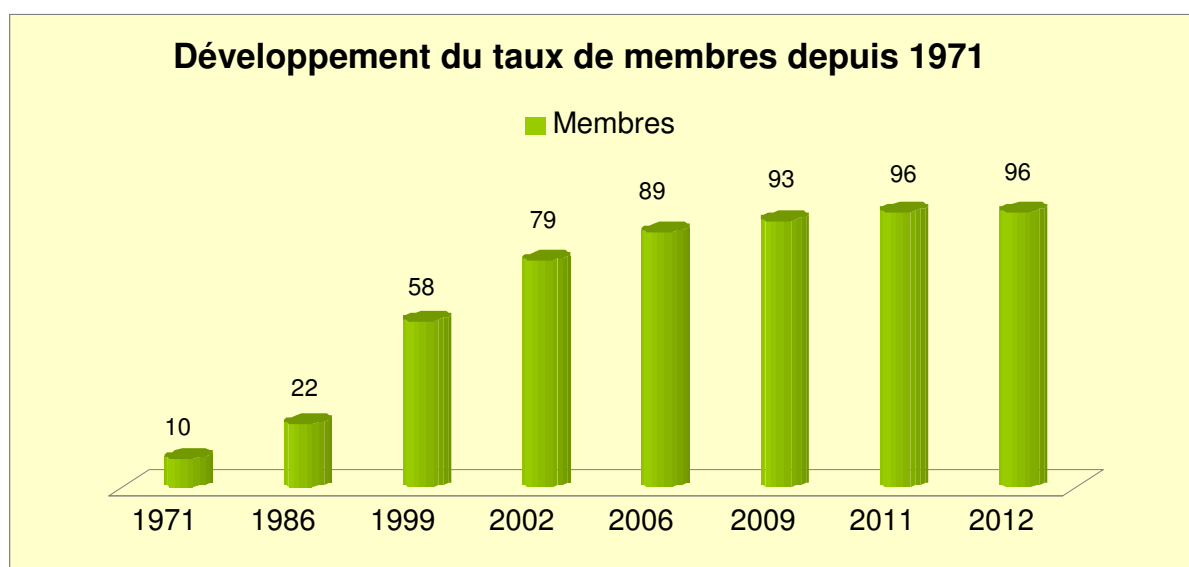
Ainsi que le graphique le laisse percevoir, le nombre des adhérents reste à un niveau stable, ce après une très forte croissance au début des années 90 dans la foulée des mutations politiques en Europe centrale et orientale. Il faut cependant faire la remarque qu'en raison de difficultés financières le statut de plusieurs Régions membres dut être provisoirement être muté en membres associés. Il en ressortit un amoindrissement des revenus provenant des cotisations.

La structuration des membres rend compte de plus d'un équilibre entre Régions frontalières et transfrontalières issues de la „vieille“ EU et celles des nouveaux États-membres. L'ARFE défend l'idée que son domaine de travail se limite pour l'instant aux nouvelles frontières extérieures de l'UE (y-compris les Régions voisines en Russie, Biélorussie, Ukraine, Moldavie et dans les pays voisins de l'aire méditerranéenne). On doit ici bien observer que de très grands efforts sont faits dans ces pays afin de renforcer la Coopération transfrontalière autant à l'échelon régional que national. L'effet de la globalisation concourt à une plus grande diffusion de la Coopération transfrontalière dans d'autres zones telles que le Caucase et l'Arctique, tout comme sur les continents américains et africain.

Certaines Régions de la Russie et de ses états voisins ont déjà été admises comme membres de l'ARFE. Cependant il faut reconnaître qu'une extension géographique supplémentaire soumettrait le Secrétariat général à certains défis particulièrement ardu.

L'ARFE doit dans l'état actuel de son travail, auquel appartiennent l'élaboration de Prises de positions et de documents de travail, le suivi des développements au niveau régional, national et européen, l'organisation de manifestations tout comme la contribution à des projets, avoir conscience des données incontournables et les mettre en relation avec les possibilités pratiques et financières de l'Association, notamment au vu de l'état actuel de l'équipe des collaborateurs et des revenus provenant des cotisations.

Le niveau des cotisations de l'ARFE n'a pas atteint, ce de manière répétée, le niveau attendu au cours des dernières années. L'augmentation des cotisations de 2008 n'a pas porté de fruits. Notamment pour de petites structures transfrontalières issues de zone faibles du point de vue économique, la cotisation a représenté une charge disproportionnée. En conséquence un groupe de travail de l'ARFE a élaboré une proposition de nouvelle méthodologie de calcul des cotisations. Cette méthodologie assure de la meilleure prise en compte du niveau de population et de la puissance économique dans les Régions membres et d'une répartition plus harmonieuse des charges entre membres prospères et membres plus pauvres de l'ARFE..





4 ASSEMBLEE GENERALE ET CONFERENCE ANNUELLE

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale et la Conférence annuelle de l'ARFE eurent lieu cette année 2012 **les 8 et 9 novembre à Berlin**. 250 participants prirent part à la Conférence, pour la première fois organisée par l'équipe des collaborateurs du Secrétariat général. Avec la Conférence annuelle fut clos officiellement le **Projet „Amélioration des informations pour navetteurs frontaliers“**, mis en œuvre par l'ARFE en étroite collaboration avec plusieurs Régions membres en 2012. Par la suite, le marché du travail transfrontalier fut au centre des discussions de la Conférence annuelle 2012.

À l'Ordre du jour de l'Assemblée générale furent portés pour l'essentiel le Rapport d'activité 2011, le Bilan annuel 2011, le Budget 2013 et le Budget complémentaire 2012. De plus, **les membres de l'ARFE ont élu un nouveau Comité directeur pour la période 2012-2014**. Karl-Heinz Lambertz, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, fut élu de nouveau Président de l'Association des Régions Frontalières Européennes. En tant que Première Vice-Présidente fut réélue Madame Ann-Sofi Backgren, la représentante de la Région Österbotten.

Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE et Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, ouvrit la séance en commun avec le Secrétaire général de l'ARFE et souhaita la bienvenue aux participants venus de toute l'Europe à Berlin. Lors de son discours d'ouverture, le Président de l'ARFE rendit compte en premier lieu des visions d'avenir de la Coopération territoriale et des défis actuels auxquels sont confrontées les Régions frontalières européennes.

L'Assemblée générale a confirmé à l'occasion de la réunion de Berlin l'admission de cinq nouveaux membres, dont:

■ Euroregion Donbass (RUS/UA)

L'accord de fondation de l'Euroregion Donbass fut signé en 2010. L'Euroregion a pour objectif de promouvoir la Coopération dans le domaine socioculturel et économique entre les régions membres. L'Euroregion fut fondée à l'initiative des régions Lugansk en Ukraine et Rostov en Russie. Peu après la région ukrainienne de Donetsk s'y est jointe.

■ North East Partnership (Irlande du Nord)

North East Partnership fut fondé avec pour objectif de conforter un développement durable dans la partie nord-est de l'Irlande du Nord au travers de la Coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale.

Il s'agit de l'un des cinq groupements au total actifs au travers des frontières dans le domaine subventionné par INTERREG IVA pour l'Irlande du Nord, l'Irlande et l'Écosse occidentale.

■ Kvarkenrat (FI/SE)

En raison de mutations structurelles, l'adhésion de Kvarkenrat au sein de l'ARFE fut interrompue. En 2012 Kvarkenrat a réadhéré à l'ARFE.

■ MidtSkandia (NO/SE)

MidtSkandia fördert die grenzübergreifende Zusammenarbeit zwischen der norwegischen Region Helgeland und der schwedischen Region Västerbotten.

■ Institut d'Aménagement du territoire de Kaliningrad adhérent en tant que membre conseiller

En tant que centre de recherche pour la Région de Kaliningrad, l'Institut se consacre aux questions d'aménagement du territoire, de développement régional et de Coopération internationale.

Un thème a particulièrement retenu l'attention lors de l'Assemblée générale, celui de la feuille de route stratégique (Road Map) pour l'ARFE. Celle-ci fut élaborée avec pour objectif d'encore améliorer la communication avec les membres, d'initier de nouvelles offres de service ainsi que d'améliorer la gestion financière et administrative de l'ARFE. À l'avenir l'ARFE devra améliorer sa visibilité dans la capitale allemande et engager de nouvelles collaborations avec les fondations et organisations ayant leur siège à Berlin, pour peu qu'elles se situent autour des thématiques intéressant l'ARFE.

Après la réunion du Comité directeur et après l'Assemblée générale eut lieu le 8 novembre une manifestation de lancement sur l'avenir de la Coopération territoriale au sein de l'Union européenne. Les intervenants principaux lors de la discussion furent le Directeur général de la DG REGIO, Walter Deffaa et le député européen Markus Pieper. Les 250 représentants présents des Régions frontalières et transfrontalières discutèrent vivement avec les deux représentants de l'UE en un débat fort animé la question de simplifier les programmes opérationnels transfrontaliers, le véritable enjeu des Projets dits „People to People“ (petits projets) dans la réussite des Programmes transfrontaliers ainsi que l'avantage d'une décentralisation des systèmes de gestion pour une mise en œuvre réussie des Programmes de Coopération territoriale.

CONFÉRENCE ANNUELLE

« MOBILITE DU MARCHE DU TRAVAIL TRANSFRONTALIER – EXPERIENCES, PROBLEMES, DEFIS »

La Conférence annuelle du 9 novembre 2012 fut officiellement ouverte par Monsieur **Uwe Schulz-Hofen**, Directeur de l'Unité politique du marché du travail et de la formation auprès de l'Administration sénatoriale de Berlin pour le travail, l'intégration et les femmes, par Monsieur **Walter Deffaa**, Directeur général de la DG REGIO de la Commission européenne, par Monsieur **Henning Heidemanns**, Secrétaire d'état au Ministère de l'économie et des affaires européennes du Land de Brandebourg, par Madame **Natalia Romanova**, Présidente de la Chambre des régions au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ainsi que par Monsieur **Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique et Président de l'ARFE.

Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE et Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique assura la modération de la première série de discussions sur le thème « **Marché du travail transfrontalier – défis politiques et propositions de solution** ». Se sont exprimés Madame **Jutta Steinruck**, Député européen et rapporteur à propos du nouveau Programme de l'UE pour les mutations sociales et l'innovation, Monsieur **Roberto Grilo**, représen-

tant de la Région Alentejo au Comité directeur de l'ARFE, Monsieur **Ole Norrback**, ancien Ministre finlandais et ambassadeur ainsi que Monsieur **Klaus Heeger**, Secrétaire général de l'Union européenne des syndicats indépendants, ils ont échangé leurs points de vue et leurs recommandations.

Dans le cadre de la seconde série de discussions dont le thème fut « **Marché du travail transfrontalier – initiatives de coopération et exemples de bonnes pratiques** », plusieurs mesures de coopération et plusieurs Projets concernant différentes Régions frontalières furent présentés pour leur rapport au marché du travail transfrontalier. Les intervenants ont été Monsieur **Eric Jakob** de la REGIO BASILIENSIS, Monsieur **Peter Hansen** de la Région Sønderjylland-Schleswig, Monsieur **Petri Kahila** de la NORDREGIO, Madame **Ilka Meisel** de l'Euregio Rhein-Waal, Monsieur **Paul Nemes** de l'administration régionale du Värmland ainsi que Monsieur **Walter Reiter** de L&R Social Research en Autriche.



DECLARATION DE BERLIN

(...) Plus d'un tiers de la population de l'UE, plus de 200 millions de citoyens ainsi que les citoyens de régions avoisinantes aux frontières extérieures de l'UE, vivent dans des zones transfrontalières. Ils traversent la frontière quotidiennement pour leur travail ou leurs loisirs. La possibilité de travailler de l'autre côté de la frontière ou bien d'employer des voisins de ce côté de la frontière ouvre de nouvelles chances autant pour les employés que pour les employeurs, susceptibles de trouver un profit du savoir-faire et de l'expérience de leurs voisins. Dans certains cas un défaut de personnel peut être compensé, même d'une manière temporaire, par l'apport du pays voisin en capacité de travail. Ceci s'avère particulièrement vrai lorsqu'il n'est pas possible de trouver un poste de travail qualifié dans son propre pays. Au-delà de ça, la Coopération transfrontalière peut aider à développer de nouvelles stratégies plus vastes pour contrevenir à l'effet négatif sur le marché du travail national de l'évolution démographique.

Les marchés du travail transfrontaliers offrent de nombreuses possibilités supplémentaires. Le nombre des navetteurs pourrait de loin être plus ample. En raison d'un pauvre accès aux informations dignes de confiance, quant à ce qu'implique l'acceptation d'un emploi de l'autre côté de la frontière, tout comme la fréquente difficulté linguistique, un grand nombre de demandeurs d'emploi se limitent à la recherche dans leur propre pays. Ils redoutent d'être dotés de droits amoindris de l'autre côté de la frontière qu'ils n'en ont chez eux, car quelques entraves bureaucratiques doivent être prises en compte. Dans le domaine de la mobilité du marché du travail, de nombreux obstacles pratiques subsistent qui doivent être surmontés, ce qui réclame l'attention des organes politiques concernés. Ces obstacles relèvent le plus fréquemment des différences entre les systèmes d'assurance sociale et d'imposition qui ne sont pas toujours compatibles. La Commission européenne a déjà promu l'harmonisation des systèmes d'assurance sociale des différents pays par de nombreuses initiatives. **Dans certains cas un cadre législatif concret fut créé de manière à faciliter la mobilité des employés au sein de l'UE. Par contre, dans de nombreux autres cas il est peu évident de repérer comment la législation européenne peut être mise en pratique.** Les organes et administrations nationaux responsables n'ont souvent pas leur siège à proximité de la frontière. Il en résulte une conscience moindre des nécessités des travailleurs frontaliers, qui ont souvent besoin de solutions « sur mesure ».

Les Euroregions et autres structures transfrontalières peuvent contribuer à fluidifier le courant d'informations entre citoyens des zones frontalières et instances nationales responsables notamment des questions de sécurité sociale et d'impôts. Il est de fait

qu'en de nombreuses zones frontalières des partenariats et réseaux transfrontaliers spécifiques ont été suscités de manière à réunir les acteurs concernés de chaque côté de la frontière pour proposer les solutions appropriées aux obstacles de mobilité (par ex. Réseaux EURES T ou réseaux spécifiques dans les Euroregions destinés à promouvoir la mobilité du marché du travail transfrontalier). Une tâche importante de ces réseaux transfrontaliers et de ces partenariats est au-delà de ça de mettre à la disposition des employés et des employeurs toutes les informations importantes concernant les conditions de travail, la sécurité sociale et les questions d'impôts, les propositions de travail dans le pays voisin, les formations bilingues ainsi que d'autres mesures ciblées destinées à venir à bout des obstacles dans les domaines de l'infrastructure, des services de transport publics, etc. (...)

Ces informations peuvent difficilement être mises à disposition sous une forme adéquate standardisée par le moyen d'Internet, car les problèmes des navetteurs relèvent de cas d'espèces et réclament des changements particuliers. Des services de conseils personnalisés sont donc d'importance capitale pour les travailleurs frontaliers actuels et à venir. Des services d'information améliorent l'accès à des informations souvent fort complexes aux citoyens et ont un effet positif sur la mobilité du marché du travail transfrontalier aux frontières européennes. Ils encouragent la mobilité du marché du travail sans pour cela enjoliver la situation et renforcent le marché du travail transfrontalier (...).

Il peut être constaté que le marché du travail transfrontalier comporte en soi autant un défi qu'une chance. Un défi, car il persiste toujours de nombreuses idées préconçues et d'obstacles pratiques qui ne peuvent être normalement pas être résorbés au simple niveau régional et qui ne constituent pas une priorité au niveau national. Des chances sont offertes aux employés, aux employeurs et aux administrations publiques en zones frontalières, qui gagnent en nouvelles méthodes, en nouvelles manières d'intervenir et en nouvelles idées. Il s'agit en tous les cas d'un domaine fondateur de l'intégration au sein de l'UE et mérite au moins pour cela d'être encore facilité et encouragé. Ces analyses peuvent être extrapolées en une source d'inspiration pour d'autres processus d'intégration en-dehors de l'UE.



DECERNEMENT DU PRIX DE L'ARFE 2012

encore nécessaire à de nombreuses frontières.

Prix de l'ARFE „Sail of Papenburg“, fondation de Région Ems-Dollart, fut décerné pour la première fois lors de la Conférence annuelle 2002 à Papenburg. Il récompense des Régions frontalières pour leur action remarquable de promotion de la Coopération transfrontalière par des Programmes, Stratégies ou Projets. En regard du thème de la Conférence annuelle 2012, l'objet du concours fut cette année : „**Mobilité du marché du travail transfrontalier – expériences, problèmes, défis**“. Lors de l'évaluation des Projets candidats par le Jury, deux Projets se sont trouvés ex-aequo, ce qui conduit à décerner deux premiers prix en 2012. Le Prix transfrontalier „Sail of Papenburg“ fut décerné au Projet „Labour Market Mobility“ de l'Euroregion Galicia – Norte de Portugal. Dans ce projet luso-espagnol, priorité est donnée à la reconnaissance bilatérale des diplômes tout comme la promotion de cursus de formation binationaux.

Le second Projet récompensé est mis en œuvre dans la Région autrichienne du Mühlviertel et celle de Bohême du Sud en République Tchèque et a pour nom „Regio Talent“. Le Projet se concentre sur le problème de l'émigration et du manque de personnel qualifié.

En tout 15 Projets ont été soumis au concours du Prix transfrontalier „Sail of Papenburg“ en 2012. Le Dr. Reinhold Kolck, Président du Jury, souligna dans sa présentation la réalité qu'est en grande partie devenu le Marché du travail transfrontalier grâce à la contribution des Régions frontalières d'Europe les plus diverses. Il est tout aussi clair, dit-il, qu'une action est

LAUREAT 2012 : EUROREGION GALICIA – NORTE DE PORTUGAL, PROJET „LABOUR MARKET MOBILITY“

MISE EN OEUVRE A PARTIR DE 2010

OBJECTIFS DU PROJET :

- Promotion de la mobilité des employés au sein de l'Euroregion Galicia – Norte de Portugal
- Renforcement de l'aptitude à la concurrence de l'euroregion par une plus grande flexibilité sur le marché du travail
- Allègement et accélération de la reconnaissance de diplômes.

ACTIVITÉS:

- Disponibilité d'informations détaillées pour évaluer les diplômes de travailleurs étrangers de l'autre côté de la frontière;
- Mise à disposition et publication d'informations pour faire reconnaître les diplômes de l'autre côté de la frontière pour la population autochtone;
- Élimination de difficultés et obstacles récurrents rendant difficile la reconnaissance rapide des diplômes;
- Mis sur un pied d'égalité de diplômes identiques ou comparables dans les deux Régions frontalières. Lorsqu'il le faut, définition de mesures de formation complémentaire destinées à rendre pleinement compatibles les diplômes dans le pays voisin.
- Développement de cursus de formation communs.

LAUREAT 2012 : AUTRICHE (MÜHLVIERTEL) / BOHEME DU SUD, „REGIOTALENT“

MISE EN OEUVRE: 2011-2013

OBJECTIFS DU PROJET :

- Das Projektvorhaben zielt darauf ab, das Potential (Qualifikation, Fähigkeiten) der Grenzregionen Mühlviertel / Südböhmen sichtbar und vor allem nutzbar zu machen;
- Dabei geht es in erster Linie darum, Anreize für qualifizierte Personen zu schaffen in der Region zu arbeiten und zu leben.

ACTIVITES PRINCIPALES DANS LE CADRE DE CE PROJET:

- Augmenter le potentiel actuel (qualifications, capacités) des Régions frontalières de manière à élaborer une carte des talents;
- Augmenter les exigences et les conditions permettant de vivre et travailler dans la Région. Création notamment pour cela d'un index de qualité de vie;
- Collecter dans quelle mesure les entreprises proches de la frontière sont préparées pour l'innovation ainsi que le besoin résultant en qualification;
- Initier des Projets pilotes améliorant la qualité de situation et la qualité de vie et utilisant les potentiels actuels.

INFORMATIONS :
www.regiotalent.eu



5 COMITE DIRECTEUR DE L'ARFE

Trois réunions du Comité directeur de l'ARFE ont eu lieu en 2012 : le 20 avril 2012 réunion informelle à l'occasion de la manifestation de l'ARFE au Comité des Régions à Bruxelles, le 18 mai 2012 à Istanbul sur invitation de l'Association de communes „Trakya-kent“ et le 8 novembre 2012 à Berlin.

À l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin, un nouveau Comité directeur a été élu pour la période 2012-2014. Monsieur **Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, fut réélu comme Président de l'ARFE. De même, Madame **Ann-Sofi Backgren** de la Région Österbotten fut confirmée dans sa fonction de Première Vice-présidente de l'ARFE par les délégués. Comme Trésorier de l'ARFE, **Monsieur Günter Alsmeier**, Président de l'EUREGIO, fut aussi réélu. **Monsieur Kaspar Sammer**, Directeur général de l'Euregio Bayerischer Wald / Forêt de Bohême (partie allemande) et **Monsieur Wilhelm Jungk** ont été confirmés comme auditeurs financiers de l'ARFE pour les deux années à venir.

2012 fut une année où l'on récapitula les apports et les résultats dans le domaine de l'Intégration européenne et de la Coopération territoriale. Ce fut aussi une année où une attention particulière fut apportée à la prochaine Période de subvention de l'UE et aux débats associés concernant le cadre financier pluri-annuel de l'UE. À l'initiative de l'ARFE, une manifestation sur le futur des Programmes INTERREG en coopération avec le Comité des Régions eut lieu le 20 avril 2012 à Bruxelles. Elle offrit une bonne opportunité d'échanger les expériences dans le domaine de la mise en œuvre des Programmes opérationnels de la Coopération territoriale avec les repré-

sentants du Comité des Régions et de discuter encore de propositions d'améliorations possibles. Le Comité directeur de l'ARFE fut informé continuellement des développements au niveau européen du futur de la Politique régionale et de cohésion. Les prises de position correspondantes de l'ARFE sur le futur de la Coopération territoriale furent élaborées et actualisées suivant les besoins.

D'autres thèmes ont encore été abordés par le Comité directeur : Santé transfrontalière, Frontières extérieures de l'UE, recherche et innovation, les langues dans les zones frontalières ainsi que le marché du travail transfrontalier. Le Comité directeur parla aussi d'affaires internes et organisationnelles telles que les manifestations de l'ARFE, les contenus du travail, les affaires financières, le Comité consultatif, les Task Forces (unités opérationnelles) et les perspectives d'avenir de l'ARFE.

L'ARFE défend les intérêts de toutes les Régions frontalières et transfrontalières. Grâce au souci constant de l'ARFE le thème de la „Coopération transfrontalière“ ne perd rien en actualité et se trouve souvent à l'Ordre du jour d'Institutions européennes. Ainsi le thème garde son statut de priorité importante. L'ARFE rassemble des partenaires issus de différentes Régions frontalières qui échangent expériences et connaissances et peuvent apprendre les uns des autres. Elle agit en tant qu'intermédiaire dans les situations de conflit et encourage les solutions rapides et simples lorsque surgissent des problèmes en zones frontalières.

6 THEMES PRINCIPAUX 2012

6.1 POLITIQUE EUROPEENNE DE COHESION

L'ARFE a entretenu les contacts en 2011-2012 aussi avec la Commission européenne, notamment avec ses membres en charge de la Politique régionale.

Le 1er janvier 2012, le Danemark a endossé la Présidence de l'UE pour six mois et présenté son programme de travail. Dans le domaine de la Politique de cohésion, le Danemark s'est fixé pour but de faire avancer les négociations sur les nouvelles Directives pour 2014-2020 et dans cet ordre d'idées aussi les discussions sur le cadre financier pluriannuel. Cette Présidence de l'UE voulait atteindre une entente des Pays-membres sur les thèmes centraux que voici : planification stratégique, concentration thématique, condition ex ante, simplification, gestion financière et contrôle financier.

De même sous la Présidence chypriote qui suivit la Politique de cohésion joua un rôle déterminant. Les priorités de travail de Chypre, qui endossa la Présidence du Conseil le 1er juillet 2012, peuvent être regroupées en quatre catégories :

- Une Europe plus efficiente et plus durable;
- Une Europe à l'économie robuste fondée sur la croissance;
- Une Europe plus significative pour les citoyens avec solidarité et cohésion;
- L'Europe au sein du monde, plus proche de ses voisins.

À l'initiative de la Présidence du Conseil chypriote eu lieu une rencontre en octobre 2012 sur la Cohésion territoriale et sur la Politique de cohésion qui servit de préparation à l'importante manifestation sur la Politique de cohésion dans le cadre de la Présidence de Chypre. Il s'est agi d'une conférence ministérielle informelle sur la Politique de cohésion qui eut lieu le 6 novembre 2012 à Nicosie. Le thème principal de la Conférence fut avancée la question de rendre la Politique de cohésion encore plus effective dans le futur.

L'ARFE a consulté ses membres au début de 2012 afin d'ébaucher sa prise de position sur les nouvelles Directives proposées sur la Politique européenne de cohésion. Dans la version revue de la prise de position furent abordés les difficultés et obstacles à la mise en œuvre des Programmes et Projets transfrontaliers. Ainsi furent présentés et discutés le 20 avril 2012 des exemples concrets dans le cadre d'un séminaire de l'ARFE au Comité des Régions à Bruxelles. Au-delà de ça l'ARFE mit l'accent dans sa prise de position la contribution primordiale de la Coopération



transfrontalière à l'intégration territoriale et à la cohésion territoriale (responsables aussi de la stabilité de la Maison européenne), tout comme **la plus-value de tout premier ordre qu'elle apporte du point de vue européen, institutionnel, politique, économique et socioculturel.**

En concordance avec le Traité de Lisbonne, les Régions frontalières font partie des zones dites défavorisées. Les soutiens financiers doivent pour cette raison durablement affluer vers les Régions frontalières. L'ARFE salue l'introduction d'une Directive particulière dont la visée essentielle est la Coopération territoriale européenne. On doit voir cela comme un gros progrès, notamment dans les zones où la Coopération transfrontalière est plus difficile ou bien malmenée du fait de différents facteurs. Une Directive sectorielle est nécessaire, car les Programmes concernent plus d'un État-membre. Les conditions particulières sont nécessaires pour atteindre les résultats recherchés. Certaines faiblesses récurrentes des Programmes transfrontaliers (déjà identifiées dans le Rapport Barca, l'ex-post-évaluation d'INTERREG ainsi que dans diverses publications de l'ARFE) sont à mettre au compte du manque fréquent d'émanation par la base vers le sommet (Bottom Up) et d'un cadre stratégique maintenu dans le vague, trop de priorités simultanées, manque du caractère proprement transfrontalier des Projets, tout comme un défaut de définition des capacités de financement communes et de description du système de gestion. Au-delà de ça l'introduction d'améliorations et de simplifications dans le processus de mise en œuvre et de contrôle des Projets est une absolue nécessité.

L'ARFE a eu la possibilité de présenter des recommandations et propositions vraiment orientées vers la pratique et vraiment concrètes sur son initiative propre et dans le cadre de toutes les consultations pertinentes, dont la majorité a pu être introduite dans le nouveau projet de Directive.

6.2 GESTION TRANSFRONTALIERE DE L'EAU

En raison des mutations climatiques la fréquence de périodes d'extrême sécheresse et d'inondations augmente. Cela peut fortement influencer la disponibilité et la qualité de l'eau des fleuves et des lacs en Europe dans les prochaines décennies. La Directive cadre concernant l'eau dans l'UE voit dans la gestion de l'eau non pas seulement une tâche nationale et régionale, mais bien plus un travail transfrontalier. En ce sens l'utilisation optimale des ressources en eau disponibles réclame une étroite collaboration et une action vraiment coordonnée des différents acteurs au niveau européen, national et régional/local.

Comme le thème de la gestion transfrontalière de l'eau a une importance cruciale pour de nombreuses Régions membres de l'ARFE, l'Association a élaboré de premières idées et propositions pour la fondation d'une Task Force (unité opérationnelle) sur la Gestion transfrontalière de l'eau. Pour la préparation de cette Task Force, **l'ARFE a organisé une manifestation d'information sur la recherche dans le domaine de l'eau et de sa gestion lors des Open Days 2012 de concert avec la Représentation régionale d'Extremadura.** La manifestation eut lieu le 11 octobre 2012 à Bruxelles. Au cours de cette rencontre le spectre complet des initiatives politiques et possibilité de subvention dans le domaine de la recherche sur l'eau et sa gestion. De plus ont pu être réunis des partenaires potentiels pour des appels d'offre et Projets à venir.

Une vue d'ensemble précise des documents légaux applicables en Politique de l'eau dans le cadre du droit de l'UE. Madame Gutiérrez-Cortinez, membre du Parlement européen, compléta ces informations par certains détails

concernant la Directive de l'eau de l'UE et sur les travaux actuels du Parlement dans ce domaine.

Monsieur Massimo Burioni de la DG Recherche et Innovation présenta les possibilités de subvention existantes dans le cadre de l'actuel Septième programme-cadre (PC7) pouvant être utilisées dans le domaine de la recherche sur l'eau. D'autres initiatives intéressantes, des plateformes et des expériences dans le domaine de la gestion de l'eau purent être présentées. L'ARFE a elle aussi présenté un premier rapport sur la gestion transfrontalière de l'eau, actualisé et mis à disposition à Berlin.

La manifestation de Bruxelles permit de nouer de nouveaux contacts. Ainsi purent être discutés de nouveaux points de départ pour une collaboration à venir entre les représentants de l'Euregio Maas-Rhein et Eurisy. La Région Extremadura (hôte de la manifestation) a aussi échangé avec Eurisy sur les possibilités d'une Coopération plus étroite à l'occasion de la manifestation de Bruxelles.

La proposition de l'ARFE de fonder une Task Force sur la gestion transfrontalière de l'eau fut discutée avec diverses Régions intéressées lors de la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin. À cette occasion-là Monsieur Alfred Evers de l'Euregio Maas-Rhein a présenté la Task Force Water Governance initiée par l'Euregio Maas-Rhein qui a pour objectif d'échanger le savoir-faire dans le domaine de l'administration de l'eau et de renforcer la Coopération entre administrations publiques, acteurs privés et ONG actifs dans le domaine de la gestion de l'eau.



6.3 GECT GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TERRITORIALE

Le Secrétariat général de l'ARFE partie prenante des activités du Comité des Régions (CdR) sur le Groupement Européen de Coopération Territoriale se dédie à l'observation attentive de toutes les mesures et décisions se rapportant au GECT au niveau européen et national. L'on doit bien mentionner dans ce cadre-là la **Plateforme GECT du CdR** qui permet l'échange d'expériences et met en œuvre de nombreuses activités (elle est présente sur les réseaux sociaux). Sur une initiative de la Plateforme GECT une **conférence interinstitutionnelle** eut lieu le 29 mars 2012 à Bruxelles, à laquelle prit part le Secrétaire général de l'ARFE Monsieur Martin Guillermo Ramirez. La Conférence permet l'échange entre représentants des Institutions européennes, représentants régionaux et acteurs privés intéressés, sur les perspectives et les possibilités opérationnelles de GECTs notamment pour la période de financement 2014-2020.

Le 24 octobre 2012, **l'Euregio EGRENSIS section bavaroise – Rapporteuse du groupe allemand de l'ARFE** – a pu organiser à Leipzig de pair avec le Salon du développement régional „Euregia 2012“ un atelier sur le thème „Groupement Européen de Coopération Territoriale – GECT“. Lors de la manifestation largement visitée intervinrent plus de 40 représentants de Régions frontalières allemandes et voisines pour échanger des informations de première main sur les nouvelles expériences liées à cet instrument juridique.

La Commission européenne a présenté à l'automne 2011 une proposition de révision de la Directive GECT. L'ARFE a bien salué cette proposition, dont l'objectif est de faciliter la fondation des GECTs et d'en améliorer les processus de lancement. Les modifications proposées font référence aux problèmes rencontrés actuellement lors de la fondation et du fonctionnement des GECTs et offrent des solutions pratiques. Elles concernent les questions suivantes:

- Groupement avec des États non membres qui peuvent devenir partie prenante d'un GECT, indépendamment de l'appartenance des autres parties prenantes à un ou plusieurs États membres de l'UE
- L'aptitude aux groupements de droit privé à prendre part est clarifiée
- Les critères d'acceptation ou de rejet d'une demande de prise de partie sont fixés pour les administrations nationales, un délai de réponse est aussi proposé
- Dans une situation où un membre de GECT a une responsabilité limitée et un autre à la responsabilité non limitée, une solution basée sur une assurance est proposée, dans la ligne des assurances utilisées par le Consortium Européen des Infrastructures de Recherche (ERIC)
- Des solutions concrètes sont proposées pour l'assurance sociale et l'imposition du personnel collaborant aux GECTs.

Une entente concernant la proposition de nouvelle Directive pourrait être conclue au printemps 2013.

LES GECT SUIVANTS ONT ETE FONDES EN 2012 :

- 11/2012 EVTZ Euregio „Senza Confini“ (sans frontières) entre les régions italiennes Friuli Venezia Giulia et Veneto et le land autrichien Kärnten



- 12/2012 EVTZ European Urban Knowledge Network avec siège à La Haye (NL)

<http://www.eukn.org>



- 08/2012 EVTZ EFXINI POLI / SolidarCity Network (GR / CY / BG)

<http://www.efxini.gr>



6.4 FRONTIÈRES EXTERIEURES ET PARTENARIAT ORIENTAL

L'ARFE s'est intensivement dédiée en 2012 au renforcement de son engagement aux Frontières extérieures de l'UE et au-delà. La Coopération aux Régions frontalières concernées s'est énormément développée au cours des dernières années. Une grande affirmation en fut donnée lors de l'Assemblée générale et de la Conférence annuelle 2011 qui eut lieu à Kursk sur invitation de l'Euroregion Yaroslavna. En décembre 2011 une autre Euroregion russo-ukrainienne s'est affiliée à l'ARFE, la Région Donbass. Les 22 et 23 octobre 2012, la nouvelle Euroregion a organisé un séminaire sur le thème environnement et infrastructure frontalière à Lugansk en Ukraine. Dans le cadre de cette manifestation l'infrastructure frontalière fut mise en lumière et diverses propositions d'investissement furent présentées. Le séminaire offrit aux Euroregions d'Europe centrale et orientale un espace d'échange de connaissances, d'informations et d'expériences dans le domaine de l'environnement et de la logistique.

Les États membres aux frontières extérieures de l'UE ainsi que les États voisins à l'est développent leurs modes d'action territoriaux. La Fédération de Russie et ses structures transfrontalières furent impliquées dans la préparation de la Conférence annuelle de l'ARFE en 2011 et il est attendu les zones frontalières russes soient engagées fortement dans la Coopération transfrontalière. Des nouvelles réjouissantes proviennent d'Ukraine, de Moldavie et d'Arménie en ce qui concerne l'établissement de structures transfrontalières et la mise en œuvre de nouvelles stratégies. **Le 2 février 2012 fut signé un accord de fondation de la nouvelle Euroregion Dniestr entre la Région ukrainienne Vinnytsia et la République de Moldavie.** Il implique la Région Vinnytsia dans son ensemble ainsi que six cantons moldaves.

La Collaboration de l'UE avec ses partenaires est-européens – la République d'Arménie, la République d'Azerbaïdjan, la République de Biélorussie, la République de Moldavie et l'Ukraine – sont l'un des éléments majeurs des relations extérieures de l'Union. Par un plus grand rapprochement de ces pays avec l'UE s'ouvrent de nouvelles possibilités d'intensification de la Coopération de ces pays avec l'UE et entre eux-mêmes.

En concordance avec les accords de la réunion au sommet du Partenariat oriental des 29 et 30 septembre 2011, la Commission européenne présenta à l'été de 2012 une feuille de route pour la mise en œuvre des mesures convenues et des initiatives conclues. Les progrès dans la réalisation des objectifs correspondants doivent être évalués lors de la nouvelle rencontre au sommet du Partenariat oriental à l'automne 2013. La feuille de route prend en compte non seulement la dimension bilatérale du Partenariat oriental, mais aussi la dimension multilatérale. Les principes de la responsabilité commune, de la différenciation et de la conditionnalité y sont portés au premier plan.

La feuille de route se fonde sur le principe „plus pour plus“. Cela signifie que plus un pays partenaire s'avance dans les efforts de réforme, plus il reçoit de soutien de la part de l'UE. Il s'agit ici surtout des subventions en vue du développement social et économique, des Programmes de mise en place d'Institutions, d'un meilleur accès des pays partenaires au marché intérieur de l'UE, du financement d'investissements par l'UE ainsi que d'un dialogue politique renforcé.

Lors de la troisième réunion des Ministres des relations extérieures de l'UE et des pays partenaires appartenant au Partenariat oriental, qui eut lieu le 23 juillet 2012 à Bruxelles, les participants ont confirmé que la feuille de route, présentée par la Commission européenne et la haute représentante de l'Union européenne pour la Politique extérieure et de sécurité, représente une base importante pour la mise en œuvre des objectifs du Partenariat oriental et pour l'évaluation des progrès accomplis.



6.5 MARCHE DU TRAVAIL TRANSFRONTALIER

Dans l'ensemble de l'Europe, des milliers d'hommes et de femmes passent chaque jour ou chaque semaine la frontière sur leur chemin de travail. Ces hommes et ces femmes ont besoin d'informations supplémentaires et de soutien, notamment lorsqu'il s'agit de questions de sécurité sociale et d'imposition. Dans de nombreuses Régions frontalières travaillent des services spécialisés dans le conseil qui informent amplement et individuellement les navetteurs frontaliers. Ainsi que l'a montré une enquête de l'ARFE, ces services d'information sont dépendants du soutien de l'UE. Pour les gouvernements nationaux l'aide aux navetteurs frontaliers ne représente pas une priorité. Dans de nombreux cas les conditions d'emploi et de logement des navetteurs ne sont tout simplement pas prévues dans la législation nationale. Et lorsqu'existent les réglementations légales au niveau européen, elles ne sont pas toujours appliquées dans toutes leurs conséquences. Il est ainsi particulièrement important que les services de conseil existants pour les navetteurs frontaliers confrontés aux problèmes juridiques persistent bien. La Commission européenne a présenté une proposition de nouvel instrument au début de 2012 menaçant selon eux de nombreux partenariats frontalier EURES. Le Comité de l'emploi du Parlement européen s'est ainsi entendu lors de sa réunion du 21 juin 2012 de modifications importantes et du soutien des partenariats EURES dans le cadre du nouveau Programme de l'UE.

Les arguments du Comité de l'emploi du Parlement européen ont été pris en compte avec succès. Lors de son communiqué de Presse du 5 septembre 2013, le Député européen Jutta Steinruck, qui a honoré l'invitation de l'ARFE à participer à sa Conférence annuelle à Berlin, mentionne un compromis possible. Ainsi est confirmée une part de financement pour les partenariats frontaliers dans le cadre du Programme EURES, ce qui confirme leur pérennité. À l'origine les partenariats EURES devaient être financés dans le cadre du Fonds social européen. Ceci aurait eu pour conséquence que tous les États membres impliqués auraient dû individuellement réclamer les financements. Au cas où un État membre aurait fait défaut, le financement n'aurait pu avoir lieu dans le cadre du Fonds social européen.

L'ARFE a suivi attentivement les discussions sur le „nouveau Programme pour l'emploi et l'innovation sociale“ (ainsi qu'il est officiellement nommé). Afin d'attirer encore plus l'attention sur la nécessité du conseil aux navetteurs frontaliers et les défis du marché du travail transfrontalier, un atelier eut lieu à Bruxelles dans le cadre des Open Days 2012 et avec la participation de l'ARFE : „Marché du travail transfrontalier – un défi décisif“. L'atelier fut organisé en collaboration avec huit autres partenaires : la Région Alentejo (Portugal), les Régions Värmland (Suède) et Hedmark (Norvège), la Région Öresund (Suède/Danemark), la Région East Border (Irlande/Irlande du Nord), la Région Opole (Pologne), la Région Olomouc (République Tchèque) et la ville bulgare de Varna. L'atelier eut lieu le 9 octobre 2012 à la Représentation du Portugal auprès de l'UE. 80 participants ont suivi l'invitation de l'organisation afin de discuter des chances et défis du Marché du travail transfrontalier.

D'autres manifestations de l'ARFE sur le Marché du travail transfrontalier eurent lieu dans le cadre du Projet mis en œuvre en 2012 par l'Association : „Amélioration des informations aux navetteurs frontaliers“. Entre autres comptent deux ateliers de projet organisés en avril à Bruxelles et en septembre à Cracovie et la Conférence annuelle de l'ARFE de novembre 2012 à Berlin. A l'été 2013 est paru un article dans le magazine „Social Agenda“ publié par la DG Emploi concernant les résultats du Projet (voir page suivante).



SPECIAL FEATURE

Cross-border commuters

Raising awareness of their particular needs
and addressing them



Anna Winkler, AEBR Projects officer: it is difficult to find information on complex cases.

From 2011 to 2012, the Association of European Border Regions (AEBR) ran a project to raise awareness about legal and administrative information for nationals of EU countries working in another EU country.

Anna Winkler, AEBR Projects and Finances officer, describes the project.

The AEBR project focused specifically on cross-border regions. Due to their peripheral location and differences in legislation, languages and cultures, the availability of reliable information for cross-border commuters proves to be particularly challenging. Although information on standard situations can be obtained quite easily via brochures and websites, it is difficult to find information on more complex cases. The aim of the AEBR project was therefore to promote the exchange of information between cross-border advisory services, elaborate concrete proposals to improve the existing advisory services and raise awareness about the problems and challenges faced by cross-border workers.

Cross-border information networks

Information is crucial for the promotion of labour mobility in Europe. Personalised advisory services play a key role in letting migrant workers access complex information. Cross-border information networks alongside the existing personalised advisory services must therefore be maintained and supported. Without reliable information for European cross-border workers and the exchange of information between all relevant stakeholders, it is difficult to achieve a real cross-border labour market.

Committee of the Regions opinion

This summer, twenty years after the creation of the European internal market, the EU Committee of the Regions, supported by AEBR, will issue an opinion on the situation of cross-border workers. We hope that this opinion will help raise awareness about the obstacles and challenges faced by these workers, at European and national level.

From the national perspective, cross-border workers make up for only a small group of workers. National legislation in most cases does not sufficiently take into account their particular needs and problems. We expect that the Committee of the Regions opinion will give rise to new initiatives and actions at European, national and regional level, promoting mobility in the European Union.

The AEBR plans also to launch a task-force focusing on cross-border labour markets. It should make it easier to exchange information and strengthen the network created through the AEBR project.

More information:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=1865&furtherNews=yes>

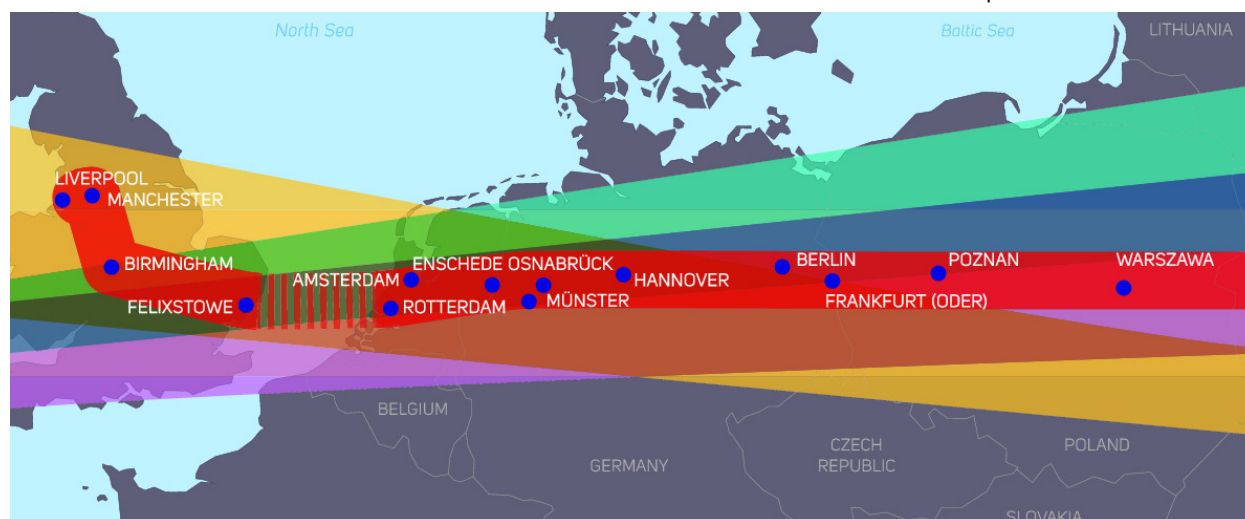
6.6 POLITIQUE DES TRANSPORTS

Nombreuses parmi les zones frontalières sont défavorisées les Régions du fait de leur position périphérique (à la périphérie du pays concerné et parfois même à la périphérie de l'Europe), ce qui découle d'un défaut dans l'infrastructure de transport. C'est seulement par une réelle intégration européenne garantissant l'«unité dans la diversité» que l'on réussit de muter la position excentrique de ces Régions en une position centrale avantageuse en Europe. Les Régions frontalières aux frontières extérieures de l'UE peuvent être sorties de leur isolement par des conditions de transport améliorées. Les Régions frontalières et transfrontalières en deviendront des ponts et des bornes de l'Intégration européenne. Les possibilités de transport améliorées peuvent aussi faciliter la communication, l'échange de bonnes pratiques et la connaissance entre Régions.

Les liaisons de l'infrastructure transfrontalière relèvent de l'intérêt commun et devraient être traitées comme priorités

port Network – TEN-T) furent désignés 82 ports maritimes, 37 aéroports, 46 passages vers l'extérieur de l'UE et 82 zones urbaines. Cette liste fut aussi incluse dans une ébauche de Directive présentée par la Commission le 19 octobre 2011 de pair avec la proposition de lancement de la facilité „Connecting Europe“, déjà annoncée dans la perspective financière pour la période 2012-2020. La totalité du réseau TEN-T devrait être finie d'ici au 31 décembre 2050, mais un réseau prioritaire doit être achevé d'ici au 31 décembre 2030.

Le thème des réseaux de transport transeuropéens firent l'objet de deux manifestations organisées par les Régions membres de l'ARFE, l'Euregion Elbe/Labe et l'EUREGIO. Le rapporteur en étant la Région Elbe/Labe, un Forum spécialisé eut lieu le 23 octobre 2012 dans le cadre du Salon „Euregia“ de Leipzig avec pour titre : L'initiative de l'UE „Connecting Europe –TEN/T“ bonne pour les Régions frontalières, bonne pour l'Allemagne. Les orateurs et personnes référentes furent des représentants de la Commis-



de l'avis de l'ARFE. Il s'est avéré fort bénéfique lors de la création des infrastructures de transports transeuropéennes de construire d'abord les passages de frontières (entraînant un effet d'aspiration sur les centres nationaux, lorsque l'on commence par le centre les travaux se ralentissant considérablement à l'approche des frontières). Au-delà de ça, les axes de transport transeuropéens ne déploient vraiment leur potentiel (du point de vue européen, national et régional) qu'à l'appui de la construction d'un réseau régional de transport. Il est un fait que de bonnes liaisons aux axes de transport principaux améliorent l'accessibilité des Régions frontalières (facteur de situation) comme la mobilité (frein efficace à la migration).

Comme priorités d'infrastructure au sein des réseaux de transport transeuropéens prévus (Trans European Trans-

sion européenne, de l'ARFE, du Parlement Fédéral Allemand, des Länder allemands et des Régions frontalières.

À l'initiative de l'EUREGIO eut lieu le 23 novembre 2012 à Osnabrück une conférence internationale ayant pour titre : Partenariat pour le Corridor 2. Des représentants politiques (du niveau régional, national et européen) et des représentants du domaine des transports et de la logistique y ont discuté des défis et chances de la Coopération au sein du Corridor. De plus les participants eurent l'opportunité de faire connaissance avec leurs partenaires au long du Corridor.

7 TASK FORCES DE L'ARFE

7.1 TASK FORCES FRONTIERES EXTERIEURES

La Coopération transfrontalière aux Frontières extérieures de l'UE réclame une plus grande attention de la part de l'ARFE. Pour cette raison précise fut créée en 2007 à Lappeenranta une Task Force afin de coordonner les mesures de l'ARFE et de ses membres aux Frontières extérieures. La Task Force a divisé l'aire géographique de sa compétence en trois sous domaines : les Frontières extérieures du nord-ouest, les Frontières extérieures orientales et la zone Méditerranée - Mer Noire.

Les activités principales de la Task Force ont inclus en 2012, entre autres:

- L'organisation du quatrième Forum de l'ARFE pour la jeunesse fin juillet à Trieste dans la Région Friuli Venezia Giulia et la préparation du Séminaire de 2013
- La participation à la Conférence annuelle du NEEBOR à Kirkenes (Norvège) en février 2012
- L'organisation d'un Séminaire sur les routes de randonnée transfrontalières et d'une réunion de travail à Imatra (Finlande) en mars 2012
- La participation dans une manifestation de l'Euroregion Donbass sur le thème environnement et logistique les 22 et 23 octobre 2012 à Lugansk (Ukraine)
- La planification de Projets et la prospection de nouvelles possibilités de Projets
- L'échange d'informations et d'expériences dans le domaine du Programme de voisinage européen et de l'Instrument de préadhésion.



C'était déjà 7 fois que les représentants du réseau NEEBOR se retrouvèrent, dernière fois au début de février à Kirkenes en Norvège à la frontière de la Russie pour la rencontre annuelle. La Conférence annuelle servit tout d'abord à l'échange des expériences et des informations

sur le développement de la Coopération transfrontalière aux Frontières extérieures orientales de l'UE. Johannes Moisis, Président de la Task Force des Frontières extérieures fut invité à la manifestation en tant qu'orateur. Tout comme les années précédentes un Forum pour la jeunesse fut aussi organisé en 2012. Le Séminaire eut lieu sur invitation de la Région Friuli Venezia Giulia du 23 au 27 juillet à Trieste. Vingt jeunes de Croatie, de Lettonie, d'Espagne, d'Ukraine, de Biélorussie, de Hongrie, de Grèce, de Serbie, d'Italie, de Finlande, du FYROM et de Russie prirent part au Forum pour la jeunesse 2012. Durant le Forum fut beaucoup discuté des particularités, des avantages et des obstacles à la Coopération transfrontalière dans les Régions frontalières correspondantes. Les participants visitèrent aussi les zones voisines en Slovénie et en Croatie et se familiarisèrent avec les instruments importants de la Coopération transfrontalière en Région Friuli Venezia Giulia. Un thème important fut aussi la Coopération transfrontalière entre Universités et Instituts de recherche.



7.2 TASK FORCE SANTE TRANSFRONTALIERE

La Task Force „Santé transfrontalière“ fut créée à l'occasion de la Conférence annuelle de l'ARFE de Lappeenranta (Finlande) en 2007. Entre les années 2009 et 2012 la Task Force fut coordonnée par Monsieur Éric Jakob, Directeur général de la REGIO BASILIENSIS, avec pour objectif d'améliorer l'échange des pratiques entre Régions frontalières dans le domaine de la Santé transfrontalière et d'initier des Projets communs et autres mesures. De plus la Task Force formula des prises de position et publia des documents de position sur la Santé transfrontalière que l'ARFE peut réutiliser dans ses activités de lobbying au niveau européen et national. En raison de ses nouvelles activités auprès du Gouvernement fédéral suisse, Monsieur Jakob abandonna son action dans la Task Force à la fin de 2012. La coordination de la Task Force est passée à l'EUREGIO en étroite collaboration avec l'Euregio Maas-Rhein.

La Task Force poursuit depuis le début l'initiative de la Commission européenne de lancer une Directive sur la Santé transfrontalière. Cette Directive, dont l'objectif est d'accéder à des prestations de santé de qualité et d'encourager la Coopération entre États membres dans le domaine de la santé, fut adoptée par le Conseil de l'Europe le 28 février 2011. Les principaux contenus en sont :

- La règle de base est le droit d'accès aux soins des patients dans d'autres États membres et de recevoir une couverture des coûts engagés à hauteur de celle qu'ils auraient reçues dans leur propre pays pour des prestations équivalentes
- Les États membres sont tenus d'établir des organes de contact nationaux susceptibles d'informer les patients sur leurs droits ainsi que sur les aspects pratiques des prestations médicales dans le cadre de la Santé transfrontalière
- La Coopération entre états membres dans le domaine de la Santé transfrontalière fut renforcée, par ex. Pour ce qui concerne l'e-Health ainsi que dans le cadre d'un réseau européen rassemblant les acteurs nationaux de l'e-Health sur une base de volontariat des pays

Du point de vue des Régions frontalières et transfrontalières sont à remarquer les aspects suivants :

- La Coopération entre institutions médicales est d'importance capitale pour les Régions frontalières afin d'optimiser l'infrastructure de santé exis-

tante et d'encore l'améliorer. Cet aspect réclame une meilleure prise en compte, car la Directive se concentre sur le droit des patients et sur la mobilité

- Les citoyens des Régions frontalières ont besoin d'informations compréhensibles et fiables quant aux prestations de santé, aux coûts, aux remboursements et à la qualité des prestations fournies. Les organes de contact nationaux devraient être en mesure d'étudier les questions relevant de la Santé transfrontalière et d'y répondre
- Les citoyens des Régions frontalières doivent se voir garanties au moins les prestations minimales en vigueur, même si chaque pays définit ses standards de qualité de manière autonome
- Les Régions frontalières sont à considérer comme des zones pilotes dotées de toutes les informations nécessaires permettant le développement de la Politique de santé à venir
- Les patients et leurs représentations devraient être mieux impliqués dans la mise en œuvre de la Directive adoptée

Toutes les mesures, les rencontres, les stratégies dont la teneur concerne la Santé transfrontalière doivent viser à permettre aux hommes et aux femmes de vivre en bonne



santé et de profiter des prestations appropriées à leurs besoins, de se décider en tant qu'utilisateurs et de donner leur plein potentiel dans la réalisation de leurs objectifs dans la société et dans l'économie.

7.3 TASK FORCE DE CULTURE TRANSFRONTALIERE

Sur demande de la Ville de Maastricht, qui s'est officiellement portée candidate à la dénomination de Capitale culturelle de l'Europe 2018, fut proposé par l'Euregio Maas-Rhein lors de la réunion du Comité directeur d'Istanbul en mai 2012, d'organiser un atelier de Coopération transfrontalière et interrégionale sur tourisme et culture. Cet atelier eut lieu le 8 novembre 2012 dans le cadre de l'Assemblée générale de Berlin. À cette occasion fut officiellement créée la Task Force „Culture transfrontalière“.

Un groupe d'environ 20 personnes comprenant des directeurs d'initiatives de Capitales de la culture et des représentants des Régions frontalières actifs dans le domaine de la culture fut rassemblé à Berlin afin d'échanger les expériences, de dépeindre l'état des lieux et les défis de la Culture et de discuter des possibilités d'une Coopération durable à l'avenir pour développer une „chaîne des liaisons culturelles“.

Le concept de „culture“ fut défini selon un large contexte par les participants et ne se limita pas aux manifestations culturelles ni aux produits économiques. Ils considérèrent plutôt la culture comme un thème intermédiaire influençant la vie des citoyens et pouvant les mener plus près les uns des autres.

Pour ce qui concerne la signification d'une identité européenne, les participants étaient d'accord pour signifier qu'elle se fonde sur une diversité culturelle et non sur une culture européenne commune. Cette diversité représente pour l'Europe et ses citoyens un grand potentiel, certes non totalement exploité. Bien plutôt se fait pressant de rechercher des instruments et des élans concrets pouvant concourir à une meilleure utilisation de ce potentiel dans le quotidien des gens.

Ainsi les Régions frontalières jouent, en tant que lieu de rassemblement entre diverses identités, un rôle moteur. Bien que l'Intégration européenne réussisse déjà à abattre bien des restrictions et que les citoyens peuvent librement se déplacer d'un pays à l'autre, des barrières culturelles semblent toujours séparer ces citoyens les uns des autres. Les Régions frontalières offrent donc une chance unique de mieux utiliser le potentiel de la diversité culturelle. Elles doivent donc fonctionner comme des laboratoires où de nouveaux instruments de la Coopération culturelle peuvent être testés.

Les expériences échangées lors du séminaire ont montré qu'encore bien des barrières subsistent pour la Coopération transfrontalière. Celles-ci peuvent prendre plusieurs formes. Les acteurs responsables doivent parfois faire face à des structures administratives asymétriques et à des restrictions financières explicites pour la Coopération internationale. Le public peut dans certains cas critiques être réticent à l'échange culturel du fait de l'histoire nationale. L'obligation de visa aux Frontières extérieures handicape la libre circulation des personnes et certaines frontières sont encore des zones de conflits politiques.

Un autre grand défi présent dans le domaine de la culture est le positionnement faible de la culture au niveau européen. Dans les débats sur le Budget européen, dans la Stratégie Europe 2020 et dans la préparation de Interreg V, la culture apparaît plutôt comme parent pauvre. Les Projets transfrontalier culturels sont pourtant très importants et ne peuvent être réduits à une marchandise économique. Il est donc important d'accorder au domaine de la culture une plus grande importance afin de conforter sa place dans l'Agenda européen et le considérer comme un thème transversal.



8 AUTRES MANIFESTATIONS

En collaboration avec ses membres et avec d'autres partenaires, l'ARFE organise régulièrement des conférences et des séminaires. Ils sont centrés sur des thèmes spécifiques particulièrement importants pour les Régions frontalières et transfrontalières. Il n'est pas rare que les représentants de l'ARFE prennent part à des manifestations d'autres organisations et Institutions. Il est pratiquement impossible de rendre compte de ces manifestations une par une dans le présent Rapport d'activités. Certaines conférences importantes ont déjà été mentionnées dans les pages précédentes. Nous énumérons ci-dessous quelques autres de ces manifestations:

29-30 JANVIER 2012 : ASSEMBLEE GENERALE DE L'ARLEM A BARI (ITALIE)

L'Assemblée générale de l'ARLEM eut lieu les 29 et 30 janvier à Bari. La simplification de l'accès aux subventions dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, l'extension du Congrès des Maires à des villes et Régions du sud de la Méditerranée ainsi que le renforcement de la Coopération territoriale dans des domaines stratégiques comme la durabilité et l'infrastructure énergétique ont aplani la voie d'une Politique de cohésion euro-méditerranéenne. C'est ainsi que se résume le discours des représentants locaux et régionaux de 30 pays à Bari de la Troisième Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne. Cette manifestation fut organisée en collaboration avec la Région Puglia sous l'égide des deux Présidents de



l'ARLEM, Madame Mercedes Bresso, Présidente du Comité des régions (jusqu'à l'été 2012) et Monsieur Mohamed Boudra, Président de la Région Taza Al Hoceima Taounate (Maroc).

ARLEM, Projet commun du CdR, des administrations régionales et locales des États méditerranéens ainsi que de consortiums européens et internationaux de représentation des collectivités territoriales régionales et locales, a pour but de renforcer institutionnellement le rôle des collectivités territoriales régionales et locales au sein du Partenariat Euro-Méditerranéen:

Le site du CdR informe des développements les plus récents dans ce domaine www.cor.europa.eu/arlem

5-7 FÉVRIER 2012 : CONFÉRENCE ANNUELLE DU „NETWORK OF EASTERN EXTERNAL BORDER REGIONS“ (NEEBOR) À KIRKENES (NORVÈGE)

Le „Network of Eastern External Border Regions“, NEEBOR, fut fondé à Bruxelles en 2005 avec pour objectif de sensibiliser les Institutions européennes, les États membres, les Régions, les administrations locales et les ONG sur les faiblesses et les forces de la Coopération transfrontalière aux Frontières extérieures de l'UE.

La septième Conférence annuelle du NEEBOR eut lieu du 5 au 7 février 2012 à Kirkenes en Norvège. L'ARFE y fut représentée par son Secrétaire général, Monsieur Martín Guillermo Ramírez et le Président de la Task Force des Frontières extérieures, Monsieur Johannes Moisio.

Depuis la signature de la Déclaration de Kirkenes en 1993, la ville est devenue une plaque tournante de la Coopération transfrontalière dans le grand nord. À Kirkenes eurent déjà lieu de nombreuses manifestations concernant la Coopération transfrontalière.

De nombreux acteurs agissant pour la Coopération transfrontalière issus de la politique, de l'économie et de la société ont déjà visité cette ville. Plusieurs institutions agissant dans le cadre de la Coopération transfrontalière ont leur siège à Kirkenes, entre autres le Secrétariat

international Barents, l'Institut Barents et le Secrétariat Barents norvégien.



28-29 JUIN 2012, CONFERENCE DE L'UNION EUROPEENNE DES SYNDICATS INDEPENDANTS A LUXEMBOURG

La Communauté Européenne des Syndicats Indépendants (CESI) représente les intérêts de plusieurs millions de travailleurs européens auprès des Institutions européennes et unit plus de 50 organisations syndicales issues de 26 pays sous sa coupe. Depuis 2005 le CESI est reconnu comme partenaire social européen et se trouve consulté régulièrement dans le cadre du Dialogue social.

L'Académie Europe est l'institut de recherche et de formation du CESI. Par l'organisation de séminaires soutenus par la Commission européenne, l'Académie Europe permet aux membres du CESI d'être informés de thèmes européens actuels et d'échanger avec les décideurs politiques et les experts internationaux.

La thématique des séminaires passés comprend le rôle des Services publics dans l'intégration de migrants, le soutien de la diversité dans les Services publics européens, la mobilité des collaborateurs du secteur de la santé dans l'Union européenne, l'apprentissage tout au long de la vie, santé et prévention sur le lieu de travail, coordinations de la vie professionnelle avec la vie privée,

le modèle social européen ou encore les défis relatifs aux mutations démographiques.

La Conférence, qui eut lieu fin juin à Luxembourg, se concentra sur des aspects choisis de la Coopération administrative en Europe. Martín Guillermo Ramírez, Secrétaire général de l'ARFE, y fut invité à présenter différents exemples de Coopération transfrontalière en Europe.



30 JUIN 2012 : FETE DE FONDATION DE LA REGION EUROPEENNE DANUBE-MOLDAU A LINZ (AUTRICHE)

Après un temps de préparation intense de trois ans, la Région européenne Danube-Moldau fut fondée à Linz le 30 juin 2012. Elle réunit en une communauté internationale les Régions de Pilsen en Bohême du sud et Visočina pour la République Tchèque, La Basse Autriche et la Haute Autriche avec les Régions Mühlviertel et Waldviertel ainsi que les Régions bavaoises Niederbayern, Oberpfalz et le canton d'Altötting. Le rôle de la Région européenne Danube-Moldau est de profiler la Région transfrontalière dans le triangle Allemagne –République Tchèque-Autriche au niveau national et international et de promouvoir la Coopération dans les domaines de l'économie, de la recherche et de l'innovation, de la formation et du marché du travail, de

l'énergie et des transports, du tourisme et de la protection des ressources.

La Région européenne Danube-Moldau se comprend comme source d'information et œuvre de soutien pour l'amplification et l'approfondissement des Coopérations existantes. Elle vise à procurer activement une plus-value aux partenaires du Projet et de rendre la Région attractive pour sa qualité de vie et son dynamisme économique. Avec l'acte de de fondations du 30 juin 2012 fut entamée la Coopération trilatérale pour le bien de ses habitants. Elle est sensée contribuer intensément au renforcement de la compétitivité avec d'autres régions et permettre une mise en œuvre des concepts européens.



10 JUILLET 2012 : MANIFESTATION DE PARTENARIAT DE TEIN, MOT ET ARFE AYANT POUR TITRE „PERSPECTIVES DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN EUROPE“ A BRUXELLES (BELGIQUE)

L'objectif du symposium ayant trouvé lieu le 10 juillet 2012 à Bruxelles fut de discuter des défis actuels et des résultats de la Coopération transfrontalière en tant que partie de la Politique européenne de cohésion. La manifestation fut organisée par le Réseau des Euro-instituts (Transfrontier Euro-Institut Network) en collaboration avec la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) et l'ARFE. L'ARFE y fut représentée par son Président Karl-Heinz Lambertz, qui modéra une table ronde dans le cadre de la manifestation, comme par son Secrétaire général Martín Guillermo Ramírez.

Les participants au symposium soulignèrent que les Régions frontalières jouent un rôle déterminant dans la Poli-

que européenne de cohésion, ayant en vue que plus de 30% de la population européenne y est couverte. La mobilité des travailleurs, des consommateurs, des citoyens et des entrepreneurs est à son plus haut niveau dans les zones frontalières. Pour cela on peut dire les Régions frontalières et transfrontalières laboratoires de l'Intégration européenne. À l'avenir aussi les idées et expériences accumulées dans les Régions frontalières devront être prises en compte ainsi que le prévoit la Politique de Cohésion européenne, si elle veut être couronnée de succès aussi aux frontières de l'Europe.

14-16 SEPTEMBRE 2012 : FORUM DE COOPERATION ALPES-CARPATES A RZESZOW (POLOGNE)

La Communauté de travail Euregion Carpates Pologne a organisé du 14 au 16 septembre 2012 à Rzeszów un Salon international et une Conférence sous le titre: „**Forum de la Coopération Alpes-Carpates**“. Des administrations régionales et locales issues de l'espace alpin et autres régions touristiques, des entreprises tout comme des ONG y furent cordialement invitées et purent s'y présenter. L'ARFE en exerça la tutelle.

La manifestation avait pour but de soutenir le développement de l'espace économique autour de l'Euroregion Carpates par une plus grande coopération politique et économique, de discuter de nouvelles possibilités de Coopération entre l'espace alpin et la Région des Carpates et de présenter les potentiels existants dans les Alpes et les Carpates afin de mieux les utiliser.



9 PROJETS ACTUELS

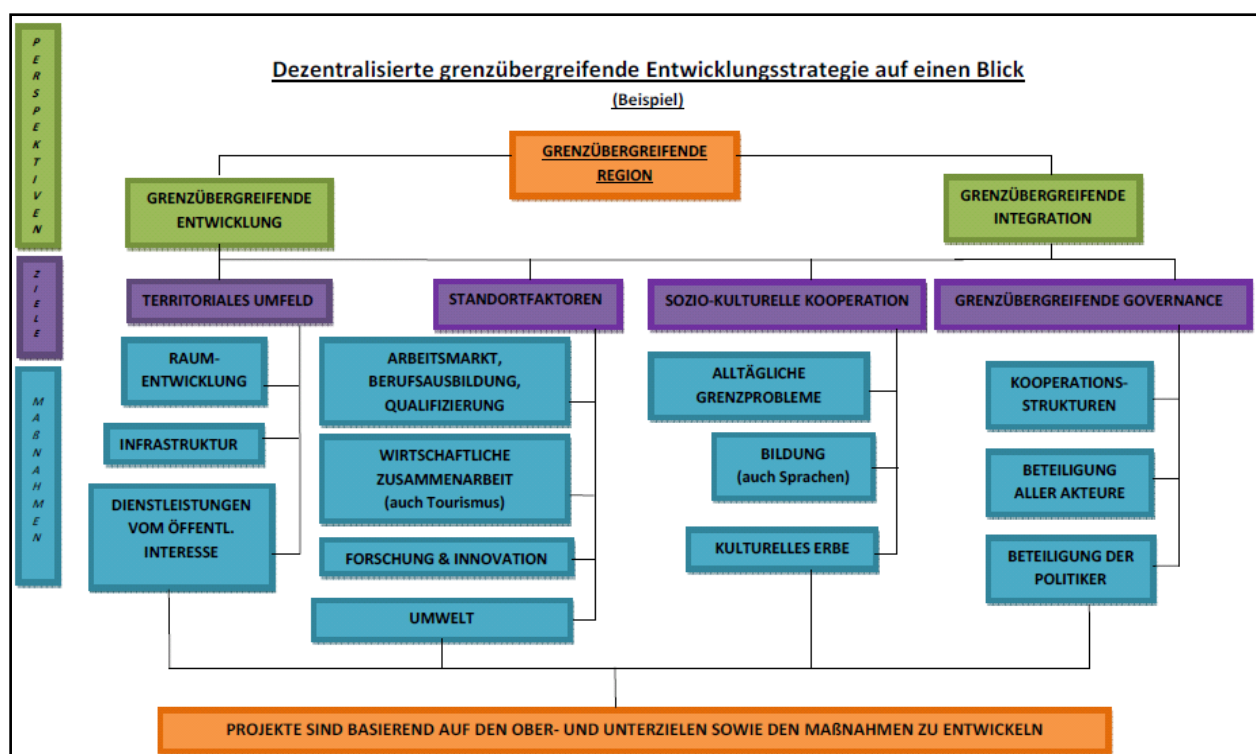
9.1 ULYSSES

L'ARFE pour le séminaire ESPON de Bonn (Allemagne) en mai 2007 élaborait de premières ébauches pour un Projet de „Stratégies de développement transfrontalières“. L'ESPON réagit très favorablement à l'idée de Projet. Ainsi l'ARFE poursuit en élaborant un premier concept de Projet. Les 1er et 2 août 2007 le Projet fut commenté par le Comité consultatif de l'ARFE avec le Directeur Peter Mehlbye. La proposition de Projet fut encore améliorée, en 2008 elle fut prête et présentée à l'ESPON pour approbation. Avec les idées de Projets expérimentales et innovatrices, les deux partenaires poursuivirent les objectifs suivants : Renforcer la conscience pour la prévalence et l'utilisabilité pratique d'un plan d'aménagement du territoire transfrontalier décentralisé, en parallèle atteindre une meilleure utilisation des résultats de la recherche menée par l'ESPON pour l'élaboration de concepts d'aménagement du territoire transfrontaliers de qualité. Élaborer des analyses territoriales multithématiques pour un certain nombre de zones transfrontalières s'appuyant sur les résultats disponibles de la recherche menée par l'ESPON ainsi que sur d'autres analyses locales et données disponibles.

Soutenir un échange d'expériences et de procédures confirmées dans le domaine du plan d'aménagement du territoire transfrontalier.

Permettre une utilisation ciblée de résultats de recherche dans des zones transfrontalières choisies. Grâce au plus grand engagement de certains membres de l'ARFE et grâce à l'intérêt confirmé de l'ESPON pour le Projet, on a réussi à remettre à nouveau le Projet dans sa version retravaillée pour approbation à l'automne 2009. Le Projet fut accepté au début de 2010. Immédiatement après l'approbation, les premières mesures du Projet furent mises en œuvre. L'ARFE contribua au Projet en tant que bureau de ressource.

Les derniers travaux du Projet purent être menés à bien au cours de l'automne 2012. Il s'agissait avant tout d'élaborer un manuel servant à faciliter la naissance de stratégies de développement décentralisées. Le Projet fut officiellement clos le 17 septembre 2012 par une manifestation de clôture.



9.2 SCULTBORD

Le Projet SCULTBORD fut mis en œuvre dans le du Programme GRUNDTVIG. Il commença le 1er août 2010 et se termina le 31 juillet 2012. Le nom de SCULTBORD est une abréviation de Spreading Culture on Border Regions.

Le Programme GRUNDTVIG a pour objectif d'amplifier les connaissances et les compétences des adultes. Il comporte un instrument important, l'échange d'expériences dans des domaines spécifiques avec des hommes et des femmes d'autres pays d'Europe. Dans le cas du Projet SCULTBORD, l'accent est mis sur le soutien de mesures relevant de la culture en Régions frontalières ainsi que la préservation de l'héritage culturel. Les partenaires du Projet prirent part à plusieurs ateliers qui leur donnèrent de multiples possibilités d'échanger idées et expériences. Les partenaires suivants furent impliqués dans le Projet SCULTBORD : la Région Extremadura (ES), La Commune de Kavala (GR), l'Association des Régions Frontalières Européennes, l'Euroregion Danube-Kreisch-Marosch-Theiß (RO/HU/Serbie), la Fundação Eugenio de Almeida (PT) tout comme la Chambre de Commerce et d'Industrie de Blagoevgrad (BG).

En 2012 eurent lieu les deux derniers ateliers du Projet. Du 2 au 4 mai 2012 fut organisée la quatrième rencontre de Projet. Elle fut consacrée au thème de l'identité historique, culturelle et linguistique. Les participants à l'atelier purent

se familiariser à Blagoevgrad entre autres avec quelques traditions et coutumes bulgares. Une coutume bulgare remarquable est ladite „Lazarka“, où des jeunes filles nommées „Lazarki“ visitent le samedi de Pâques chaque habitant du village et chantent à chaque membre de la famille un chant particulier.

Le cinquième des derniers ateliers du Projet eut lieu du 6 au 8 juin 2012 à Szeged en Hongrie. Au cours de l'atelier furent présentés par la Région hôte Danube-Kreisch-Marosch-Theiß d'intéressants Projets transfrontaliers dans le domaine de la culture et des médias. Parmi eux par exemple le Projet „Europe sur les ondes“ où collaborent trois émetteurs radio des parties hongroise, roumaine et serbe de l'Eurorégion. Le but de la Coopération est de surmonter les tracas linguistiques et d'informer de manière complète la population de l'Euroregion de la structuration et du mode de travail des Institutions européennes ainsi que des thèmes régionaux importants. Un autre Projet présenté à Szeged fut le Centre d'information euregional ERIC, mis en œuvre dans le cadre d'INTERREG IIIA. Le Centre d'information est sensé augmenter le degré de connaissance de l'Euroregion parmi la population et soutenir de nouvelles initiatives de coopération dans le domaine économique, social et culturel.



9.3 COOPERATION UE-AMERIQUE LATINE

L'ARFE prit part à un appel d'offres de la Commission européenne pour le renforcement de la Coopération entre l'Union européenne et l'Amérique Latine dans le domaine de la Coopération transfrontalière. Elle remporta cet appel d'offre et signa en décembre 2011 un contrat pour l'organisation de plusieurs ateliers et rencontres de travail en 2012 pour des experts latino-américains, des collaborateurs d'administrations et des hommes politiques. Un Projet fut mis en œuvre par l'ARFE en 2013 dans la lignée du premier.

Le Projet suit la recommandation de l'ARFE qui souligne dans son étude élaborée au profit de la Commission européenne de 2010 le besoin en échange d'expériences et en training pratique des acteurs latino-

américains dans le domaine de la Coopération transfrontalière. Ce champ est lié à certains défis qui doivent impérativement être pris en compte lors de l'organisation et de la conception d'unités de formation. Il persiste en particulier des malentendus sur ce qu'est et n'est pas la Coopération transfrontalière et sur quels problèmes sont susceptibles d'être résolu dans le cadre de la Coopération transfrontalière. Là-dessus s'ajoutent des préjugés tenaces, des asymétries structurelles et autres obstacles (de nature physique et psychique), qui doivent encore être surmontés.

Les acteurs latino-américains locaux, qui évoluent la plupart du temps dans un contexte purement „national“, dans lequel les compétences et les droits de souveraineté jouent un rôle déterminant, doivent être préparés en conséquence et dument formés. Outre la formation, la qualité de confiance au-delà de frontières d'états est une base importante pour la réussite de la Coopération transfrontalière en Amérique Latine.

Il existe déjà certaines initiatives de promotion de la Coopération transfrontalière en Amérique Latine qui sont soutenues par l'Union européenne. Malgré tout de nombreux tracas doivent être surmontés, résultant du manque de conditions légales adéquates et

d'instruments appropriés, du peu de soutien pour la Coopération transfrontalière au niveau politique et du manque de conscience de la plus-value de la Coopération transfrontalière parmi la population.

Au moyen de plusieurs voyages d'étude et ateliers, l'ARFE tenta de montrer à des acteurs choisis issus d'Amérique Latine ce que la Coopération transfrontalière signifie et comment cette pratique peut être mise en œuvre. Grâce au soutien de plusieurs Régions

membres et d'Organisations partenaires de l'Association, un programme très varié et très intéressant put être préparé.

Du 14 au 29 avril 2012 eut lieu la première visite d'étude. Plusieurs experts et hommes politiques issus des zones frontalières



entre le Chili et l'Argentine, le Pérou et la Bolivie prirent part à la visite d'étude. Ils visitèrent notamment les Régions frontalières au long de la frontière germano-néerlandaise-belge tout comme au long de la frontière germano-tchèque-autrichienne. Une rencontre aussi avec des représentants de la DG REGIO et la DG DEVCO eut lieu dans le cadre d'une visite d'étude à Bruxelles auprès de la Commission européenne.

Un second groupe d'experts et d'hommes politiques issus d'Amérique Latine visita du 30 avril au 14 mai les Régions frontalières hispano-portugaise et hispano-française. Les participants à la visite d'étude représentaient surtout les zones frontalières entre Brésil, Argentine et Paraguay ainsi qu'entre Brésil et Uruguay. En complément de la visite d'étude eurent lieu plusieurs ateliers en Amérique Latine, auxquels participa le Secrétaire général de l'ARFE. Ils avaient notamment pour but de discuter la possibilité d'une poursuite du développement de la Coopération transfrontalière en Amérique et de développer des points de démarrage concrets pour la Coopération.

9.4 Coopération transfrontalière dans le delta du fleuve Paraná

L'étude menée par l'ARFE sur commande de la Commission européenne concernant la Coopération transfrontalière dans le delta du fleuve Paraná comprenait des propositions concrètes d'amélioration de l'exploitation transfrontalière du fleuve Paraná et de ses rives sur les côtes argentine et paraguayenne. Dans ce contexte et en coopération avec divers groupes d'intérêt locaux (notamment avec la COMIP, commission commune argentine-paraguayenne de mise en valeur du fleuve Paraná), un plan de mesures concrètes fut développé.

Entretemps plusieurs acteurs politiques (autorités subnationales des deux côtés du fleuve, universités, ONGs et entreprises privées) ont souhaité le développement d'un cadre légal de soutien à la Coopération transfrontalière à tous les niveaux.

Les Organisations supranationales prennent en compte la Coopération transfrontalière d'une manière toujours plus systématique dans leur activité et considèrent les processus en cours sur le fleuve Paraná comme très prometteurs pour ce qui concerne le renforcement de la Coopération transfrontalière en Amérique du Sud.



De nombreuses initiatives ont été annoncées et beaucoup d'études réalisées afin d'analyser différents aspects et démontrer le besoin d'une mise en valeur coordonnée des zones avoisinantes par les habitants et l'utilisation améliorée du potentiel qui en résulte dans le domaine de l'énergie, de la production, du tourisme, de l'infrastructure. Le fleuve Paraná est un théâtre d'opération parfait pour établir un plan de mesures complet et le mettre en œuvre dans les années à venir.

Les retombées et recommandations du rapport final ont été publiées dans le but d'être prises en compte par les autorités compétentes et de représenter une base de décisions opportunes dans les domaines suivants :

Conformément à son devis, l'ARFE obtint pour la réalisation de l'étude un émolument s'élevant en tout à 60 000 €. Le contrat correspondant avec la Commission européenne fut signé en septembre 2011. Le travail fut mené à son terme à l'automne 2012. Autant le Gouvernement national du Paraguay comme d'Argentine montra une volonté politique ferme de développer une Coopération transfrontalière durable. Elle fut le motif de création de la COMIP et le temps est maintenant venu d'élaborer un Programme complet de Coopération transfrontalière pour les années à venir avec le soutien de l'UE et d'autres acteurs européens.

■ Bonne définition et administration de la Coopération transfrontalière atteinte du fait de la coordination des activités sur les deux rives

- Meilleure planification fondée sur les expériences passées et sur une meilleure politique
- Initiatives économiques et viables
- Interventions dotées d'une plus-value, d'une intégration transnationale et d'un développement
- Engagement renforcé et participation active des acteurs publics et privés.

9.5 AMELIORATION DES INFORMATIONS POUR LES NAVETTEURS FRONTALIERS

La liberté de mouvement transfrontalière prend une signification particulière en Régions frontalières car elle fait partie du quotidien des citoyens et des citoyennes qui traversent la frontière en raison de leur travail ou de leurs activités de loisirs. Les problèmes liés aux **différences de sécurité sociale ou d'imposition** ont une signification pressante en Régions frontalières où les conditions légales, administratives, sociales et économiques sont complexes et en constantes modification. Il ne suffit pas de livrer des informations et solutions standardisées car les situations individuelles réclament des informations et des conseils particuliers adaptés à celui qui est concerné. En l'absence de données fiables il est difficile de dire combien de travailleurs

traversent une ou plusieurs fois par semaine une frontière européenne d'état lorsqu'ils se rendent sur leur lieu de travail. Suivant une étude publiée au début de 2009 sur commande de la DG Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne, il se trouvait en 2006 et 2007 environ 780 000 navetteurs frontaliers au total dans l'UE (y-compris EEA/EFTA). Suivant cette étude, les flux de navetteurs transfrontaliers se concentrent principalement en Europe du nord-ouest et sont particulièrement importants dans les pays scandinaves et au long de certaines nouvelles frontières intérieures (par ex. entre Estonie et Finlande, Hongrie et Autriche ou Slovénie et Italie).

Le Projet : l'amélioration des informations pour travailleurs navetteurs dans les Régions frontalières d'Europe fut apportée au moyen de subventions de l'Union européenne et permit d'échanger les expériences dans ce domaine au sein de l'Association des Régions Frontalières Européennes tout comme d'élaborer de nouvelles idées et recommandations sur la mobilité du marché du travail transfrontalier. **Le Projet dura 13 mois et commença officiellement le 1er décembre 2011.** Le 14 décembre 2011 eut lieu à Bruxelles une présentation du Projet préparée par la Région Extremadura.

Le Projet peut être subdivisé en trois phases :

- 1ère phase État des lieux et échange des expériences
- 2nde phase Analyse de la situation réelle et formulation de recommandations
- 3ème phase Publication des résultats et communication

La première phase fut consacrée à l'état des lieux et à l'analyse d'informations. Le principal centre d'intérêt fut de rechercher quelle forme le conseil aux navetteurs existe

déjà dans les Régions frontalières européennes, quelles sont ses modes de fonctionnement et quels résultats et perspectives sont à mettre au compte de ces structures d'information. Lors de la comparaison et du choix des informations pour le demandeur et ses partenaires les questions suivantes tenaient le devant de la scène :

- Quels sont les services d'information déjà disponibles dans les Régions frontalières européennes (pour les employeurs, les employés et les demandeurs d'emploi) dans le contexte et la problématique du navettage frontalier ?
- Quelles sont les questions les plus souvent posées ?
- Combien d'employés des Régions frontalières européennes traversent la frontière nationale afin de se rendre sur leur lieu de travail et combien sont ceux qui utilisent effectivement ses services d'information ?
- Quels sont les tracas et défis les plus fréquents survenant sur le marché du travail transfrontalier ?

Partant de l'état des lieux et de l'échange des experts, la seconde phase permit la formulation de recommandations et propositions concrètes pour une amélioration du conseil aux navetteurs frontaliers. Celles-ci furent transmises aux décideurs politiques du niveau européen et national. Elles firent partie du rapport final remis aux représentants des Institutions européennes, des Régions frontalières et autres partenaires intéressés de l'ARFE lors de la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin. Le rapport fut publié en quatre langues sur le site Internet de l'ARFE.





10 CONTACT AVEC LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

10.1 COMITE DES REGIONS

Le Comité des Régions (CdR) représente en tant qu'Union des représentants locaux et régionaux de l'UE les intérêts des autorités territoriales locales et régionales dans les processus de décision européens. La Stratégie Europe 2020 fait actuellement partie des priorités européennes les plus importantes pour le travail du CdR. Il est aussi bien sûr très fortement impliqué dans la préparation de la prochaine période de financement 2014-2020 et en particulier dans les Programmes poursuivant le cadre de la Politique européenne de cohésion.

L'ARFE entretint aussi en 2012 un étroit contact avec le **Secrétaire général du CdR, Monsieur Gerhard Stahl** tout comme avec certains représentants régionaux au sein du CdR. L'ARFE a encore pris contact immédiatement après son élection avec Monsieur Ramón Luis Valcárcel Siso, le nouveau Président du CdR. Les prises de position de l'ARFE sur la future Politique de cohésion de l'UE furent constamment mises à disposition des membres du CdR pour leur travail. De plus l'ARFE est régulièrement invitée à des conférences, sessions et autres manifestations sur la Coopération territoriale initiées par le CdR.

Le 20 avril 2012 l'ARFE a organisé en étroite collaboration avec le CdR à Bruxelles un séminaire sur la gestion INTERREG. 100 représentants de Régions frontalières et transfrontalières de toute l'Europe prirent part au séminaire au CdR. Dans le cadre de cette manifestation furent éclairés notamment certains aspects pratiques de la gestion INTERREG (par exemple les obstacles et difficultés surgissant du fait de procédures se recoupant, les problèmes d'approbation, les contrôles financiers interminables, etc.). Le séminaire permit aussi un échange d'expériences aux participants issus de diverses Régions frontalières européennes. La présentation d'exemples

concrets tout comme le discours d'ouverture du **Directeur général Walter Deffaa** (DG REGIO, Commission européenne) a été publiés sur le site Internet de l'ARFE.

Dans les travaux de la Plateforme GECT du CdR fondée en janvier 2011, l'ARFE fut aussi fortement impliquée et a collaboré activement à différentes manifestations sur le GECT. Par exemple la Conférence interinstitutionnelle GECT du 29 mars 2012 à Bruxelles. Le Secrétaire général de l'ARFE, Martin Guillermo Ramírez prit part à la Conférence. Celle-ci avait avant tout pour objectif de discuter des perspectives pour l'Instrument juridique de l'UE dans la nouvelle période de financement 2014-2020 tout comme l'amélioration de la Directive (EC) 1082/2006 sur le GECT.

Le Président du Comité consultatif de l'ARFE, Monsieur Jens Gabbe, prit part à l'atelier de la **Plateforme du GECT** organisé dans le cadre des Open Days 2012 de Bruxelles. L'atelier avait pour but de discuter des chances et défis pour le GECT dans la Politique de cohésion à venir. L'atelier fut ouvert par le Coordinateur de la Plateforme, **Monsieur Herwig van Staa**. Dans sa contribution il s'exprima ainsi : „La Politique de cohésion à venir ouvre de nouvelles possibilités pour les GECTs. Ces nouvelles possibilités doivent être évaluées positivement, même s'il subsiste quelques questions en suspens. Nous avons impérativement besoin de discussions supplémentaires et de plus amples informations et c'est in situ que l'expérience montrera finalement quel en est le résultat.“



10.2 COMMISSION EUROPEENNE

La Politique de cohésion est une politique primordiale de l'UE qui réclame à elle seule plus du tiers du Budget total. Seule la Politique agricole commune est dotée d'un plus gros volume financier. À la fin de juin 2011, la Commission présenta son projet de budget, le cadre financier pour la période 2014-2020. Les débats sur le budget ne purent être clos à la fin de l'année 2012 malgré les efforts des deux Présidences du Conseil. C'est seulement en 2013 qu'une solution de compromis fut trouvée. En raison des difficultés de la Politique financière de certains pays il est absolument nécessaire de choisir de telles priorités, qui assurent au plus grand nombre de membre des avantages certains et apportent une réelle plus-value à l'UE, sachant que toutes les Régions doivent toujours être soutenues de manière appropriée.

Seulement deux jours après sa prise de poste comme **Directeur général de la Politique régionale, Walter Deffaa** confirma une demande de rendez-vous de l'ARFE. Dès le 19 mars 2012 put avoir lieu à Bruxelles une entrevue d'une heure à laquelle le Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo Ramírez, ainsi que le Président du Comité consultatif, Jens Gabbe, prirent part.

Walter Deffaa connaît l'ARFE depuis 1988, date à laquelle il se trouvait actif dans le Cabinet des Commissaires Alois Pfeiffer, Peter Schmidhuber et Monika Wulf-Mathies. Il

s'ensuivit un intense échange de points de vue sur la Politique régionale à venir, notamment sur la Coopération transfrontalière. Au premier plan des discussions se trouvèrent des questions liées à une décentralisation encore plus avancée des Programmes A d'INTERREG, une qualité transfrontalière améliorée ainsi que la simplification absolument nécessaire dans le domaine de la gestion et du contrôle. Walter Deffaa, qui fut auparavant Directeur général pour les impôts et l'Union douanière à la commission européenne, affirma clairement qu'il serait fort attentif à toute cette thématique et demanda à l'ARFE de continuer à lui faire parvenir des prises de position, directement à lui-même et à la DG REGIO. Walter Deffaa prit part au Séminaire de l'ARFE sur la gestion INTERREG en avril 2012 et aussi à la Conférence annuelle de l'ARFE en novembre 2012.

Le 6 décembre 2012, Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE et Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, rendra visite au Commissaire pour la Politique régionale, Johannes Hahn. Le thème de la rencontre fut la situation actuelle des négociations sur le Cadre financier pluriannuel de l'UE et le futur de la Politique de cohésion pour ce qui concerne la Coopération transfrontalière.



10.3 EUROPÄISCHES PARLAMENT

L'ARFE travaille en étroite collaboration avec les membres du comité du Développement régional du Parlement européen. Lorsque c'est nécessaire, l'ARFE s'adresse parfois aussi directement au Président du Parlement européen. Au début de 2012, les parlementaires européens ont élu Martin Schulz Président du Parlement européen. Cet allemand de 57 ans doit



occuper la haute fonction de l'Institution européenne durant deux années et demie jusqu'au début de la prochaine législature en juillet 2014. Il est le successeur de Jerzy Buzek (PPE, Pologne).

Dans une courte prise de parole devant le Parlement européen de Strasbourg directement après son élection, Monsieur Schulz s'est ainsi exprimé : „Nous devons clairement avoir à l'esprit que les gens en Europe manifestent moins d'intérêt pour les débats institutionnels. Elles sont bien plus intéressées par l'avenir de leurs enfants, leurs postes de travail, leurs retraites (...). Ici se trouve le lieu où sont représentés les intérêts de ces gens.“

Il est de grand intérêt pour les Régions frontalières que l'on se préoccupe de la mobilité du Marché du travail transfrontalier et de l'organisation de services spéciaux de conseil aux navetteurs frontaliers. L'on a risqué par la réforme d'EURES que les partenariats frontaliers EURES ne soient plus en mesure de poursuivre leur travail dans la prochaine période de subventions. L'ARFE entretient des contacts avec la Rapporteuse du comité pour l'emploi du Parlement européen, Madame Jutta Steinruck. Madame Steinruck prit part sur l'invitation du Secrétariat général à la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin où elle tint un discours.

10.4 CONSEIL DE L'EUROPE, CONGRES DES COMMUNAUTES ET DES REGIONS D'EUROPE

La collaboration avec le Conseil de l'Europe remonte déjà aux années 60 et reste intense. L'ARFE dispose d'un statut de conseiller auprès du Conseil de l'Europe et d'un statut d'observateur auprès du **Congrès des Communautés et Régions d'Europe**. Grâce à ce statut l'ARFE est détentrice d'un droit de collaboration aux travaux du Congrès, d'y déposer des résolutions qui lui sont propres et de transmettre des prises de positions sur les thèmes abordés en réunion plénière. L'ARFE prend régulièrement part aux manifestations du Conseil de l'Europe ainsi que du Congrès. Le Secrétaire général n'étant pas en mesure de prendre part à la totalité des multiples manifestations qui concernent l'ARFE au sein du Conseil de l'Europe comme du Congrès, elle s'y trouve parfois représentée par certains représentants de la Région Alsace comme par Monsieur le Professeur Charles Ricq (COEUR).

Au centre de la collaboration de l'ARFE avec le Congrès se trouvent l'échange d'informations, la participation aux activités des deux Organisations et la préparation d'initiatives communes. Certains aspects spécifiques se rapportent à la signification croissante de la Coopération transfrontalière au-dehors de l'UE. La collaboration avec le Congrès sur ce point est particulièrement importante, car les jeunes structures de la Coopération transfrontalière réclament un soutien de la part d'acteurs multiples. L'ARFE peut aussi gagner de nouveaux de ses membres à l'extérieur de l'UE. La relation constructive de l'ARFE avec la Fédération de Russie, l'Ukraine et autres pays concer-

nant le développement d'initiatives et structures transfrontalières dans les zones frontalières concernées est très appréciée du Conseil de l'Europe.

LARFE dispose en outre d'un statut d'observateur dans le **groupe de travail ad hoc du Congrès de Coopération interrégionale**, fondé en 2008 dans l'objectif d'accompagner les activités du Congrès pour ce qui concerne la coopération interrégionale et transfrontalière. **Karl-Heinz Lambertz**, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique et Président de l'ARFE, fut nommé rapporteur de ce groupe de travail. L'ARFE suit activement les activités de ce groupe de travail et prend très exactement connaissance de ses recommandations et propositions. Elle fait aussi en sorte d'apporter des contributions propres dans les travaux de ce groupe de travail.

En octobre 2012, le Congrès des Communautés et Régions d'Europe a élu une nouvelle direction. Monsieur Herwig Van Staa fut élu nouveau Président de la Chambre de Communautés. Madame Nataliya Romanova fut élue nouvelle Présidente de la Chambre des Régions. Elle a participé à la Conférence annuelle de l'ARFE de Berlin.

11 COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

11.1 DECLARATION COMMUNE DE POLIGLOTTI4.EU ET DE L'ARFE SUR LE PLURLINGUISME

À l'occasion de l'Assemblée générale et de la Conférence annuelle de l'ARFE 2012 de Berlin, le Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo Ramírez et Uwe Mohr, Directeur de projet de Poliglotti4.eu, ont signé une déclaration commune dans laquelle les deux Organisations renforcent leur soutien à la promotion du multilinguisme entre citoyens européens et entre entreprises. „Cela me réjouit beaucoup de voir nos forces réunies et d'avoir cette opportunité de la Conférence annuelle de l'ARFE pour annoncer notre intense soutien à la promotion du multilinguisme“, ainsi s'exprima Uwe Mohr. „Dans la mesure où nous nous focalisons sur le multilinguisme, nous donnons une forte impulsion à la Coopération transfrontalière et interculturelle et participons à la compréhension mutuelle. “

En tant que coratificateur de la Déclaration, Martín Guillermo Ramírez ajouta : „ Nous signons cette déclaration en reconnaissance du précieux travail produit par le Projet Poliglotti4.eu pour la promotion du multilinguisme. Cette compétence acquise par le multilinguisme facilite la mobilité et l'aptitude à l'emploi de l'autre côté des frontières devrait être encore améliorée par tous les européens dans le cadre de leurs possibilités, non seulement dans les Régions frontalières d'Europe, mais sur tout le continent

européen en vue de soutenir un développement économique sain.“

Durant la Conférence annuelle de l'ARFE, plus de vingt participants ont donné une interview sur leur vision personnelle de l'avantage pour la mobilité du Marché du travail transfrontalier du plurilinguisme. Ces interviews peuvent être téléchargées sur le site de Poliglotti4.eu <http://www.poliglotti4.eu>

Le Projet Poliglotti4.eu est parti du travail de la Plateforme de la société civile sur le multilinguisme. Celle-ci engage la recherche sur les situations de multilinguisme dans le domaine de l'enseignement, de la variété linguistique et de la cohésion sociale, la traduction et la terminologie et la Politique linguistique sur commande de la Commission européenne. Partant des résultats de la recherche, une série de recommandations pour la mise en œuvre de la Politique linguistique européenne fut élaborée. Elles sont la base du Projet Poliglotti4.eu, auquel se sont associé neuf membres de la Plateforme.



12 COMITE CONSULTATIF DE L'ARFE ET SECRETARIAT GENERAL

COMITE CONSULTATIF

Le Secrétariat général de l'ARFE est particulièrement soutenu dans son activité par le Comité consultatif qui se réunit depuis 2006/2007 à nouveau régulièrement, en général deux fois l'an. Après le décès du Dr. Freiherr von Malchus en 2008, le Comité consultatif décida lors de sa réunion de Salamanca à l'automne 2009 de nommer Monsieur Jens Gabbe comme nouveau Président. Lors de l'Assemblée générale de l'ARFE d'octobre 2010, l'ancien Vice-Président de l'ARFE le Dr. Reinhold Kolck fut nommé Président remplaçant du Comité consultatif.

Le Président du Comité consultatif appelle les membres du Comité consultatif à collaborer. Pour des raisons financières il s'agit d'un petit cercle permanent d'"experts frontaliers" reconnus aux compétences transeuropéennes, à l'activité scientifique et expérimentés dans l'évaluation. À la fin de 2012 travaillaient aux côtés du Président et du Président remplaçant les experts suivants au sein du Comité consultatif : Thomas Stumm, Haris Martinos, Christian Häfliger, Welf Selke, Pavel Branda tout comme un représentant respectif de la Commission européenne (DG REGIO) et du comité des Régions. Dans des cas particuliers, certains experts externes sont invités aux consultations.

Au cours de la réunion du Comité consultatif du 10 octobre 2012 à Bruxelles, l'ex Directeur général pour la Politique régionale à la Commission européenne, Monsieur Dirk Ahner fut reçu en tant que membre supplémentaire du Comité consultatif. La réunion tint lieu à Bruxelles de manière à s'associer des représentants des Institutions européennes afin de discuter du futur de la Politique de cohésion et surtout de la Coopération territoriale. Les Institutions européennes furent représentées par messieurs Moray Gilland et Jose Antonio Ruiz da Casas de la DG REGIO tout comme Messieurs Christian Gsodam et Alfonso Alcolea du Comité des Régions. Comme les thèmes abordés sont de toute première importance pour le travail à venir de l'ARFE, Le Président de l'ARFE Karl-Heinz Lambert a lui aussi pris part à la réunion. Les discussions évoluèrent principalement autour des décisions de Parlement européen sur les nouvelles Directives et sur le document de la Commission „Aspects essentiels d'un cadre stratégique commun“. D'autres points de la discussion firent référence aux GECTs, à la situation aux Frontières extérieures de l'UE et aux propositions de l'ARFE pour le futur de la Coopération aux frontières intérieures et extérieures de l'UE.



SECRETARIAT GENERAL

Le Comité directeur de l'ARFE est régulièrement informé sur les développements au sein du Secrétariat général. Au début de 2013, les personnes suivantes ont travaillé au bureau de l'ARFE de Gronau (Allemagne) :

- Cordula Pandary (Coordination du bureau)
- Marie-Lou Perou (Projets et communication)
- Anna Winkler (Coordination des Projets et finances)
- Petra Doods (Finances et personnel)

Le Secrétaire général de l'ARFE, Martín Guillermo Ramírez travaille depuis Berlin afin de renforcer la présence de l'ARFE dans la capitale allemande. Il vient régulièrement à Gronau pour des entretiens. La concertation sur les affaires courantes s'effectue la plupart du temps par téléphone ou via Internet, ce qui était aussi souvent le cas auparavant, du fait de nombreux rendez-vous du Secrétariat général.

Nadja Ait-Laouad et Bianca Gabbe ont quitté le Secrétariat général de l'ARFE après la clôture de certains Projets. Elles ont mené un travail remarquable au cours des années passées et ont fortement contribué à une réactivité très grande à toutes les demandes des membres et partenaires de l'ARFE malgré une masse considérable de travail courant.

À l'occasion des étudiants de différentes spécialités effectuent un stage à l'ARFE lorsqu'ils sont intéressés par la Coopération transfrontalière et par la thématique européenne.

L'EUREGIO soutient constamment le Secrétariat général par des ressources en personnel et en matériel. En plus de cela, l'ARFE put bénéficier en 2012 des ressources en personnel et en matériel de la Représentation à Bruxelles de la Région d'Extremadura. Ainsi l'ARFE put prendre part à de plus nombreuses rencontres, réunions, manifestations.

Le travail de l'ARFE en direction du public reste problématique, car aucun collaborateur en relations publiques n'est disponible pour l'heure. Le travail public régulier à l'échelle de l'Europe est pratiquement impossible. Le site Internet www.aebr.eu est utile tout comme le „newsflash“ électronique régulièrement envoyé aux membres et amis de l'ARFE depuis 2009. Il est devenu plus compact que la Newsletter de l'ARFE antérieure et offre une vue d'ensemble rapide des développements importants de l'ARFE ainsi que du niveau européen. En plus de ça il ouvre aux membres de l'ARFE la possibilité de donner une plus large répercussion publique aux nouvelles issues de Régions frontalières et transfrontalières.

De nombreuses Régions membres de l'ARFE ont déjà répondu à l'appel du secrétariat général et ont présenté leur Région dans le Newsflash. À l'avenir de même est offert aux membres de l'ARFE la possibilité de publier dans le Newsflash d'intéressantes nouvelles issues des Régions frontalières et transfrontalières.

De manière analogue, les membres de l'ARFE ont la possibilité d'utiliser le site Internet de l'ARFE comme leur

vecteur d'information. Ce site fut entièrement repensé pour qu'il puisse être toujours plus utilisé comme media de communication et d'échanges. Dès 2009 y furent introduits quelques Forums Internet. On a encore réussi à rendre disponible online les documents de réunion aux membres du Comité directeur et de l'Assemblée générale de l'ARFE. Le nouveau site Internet de l'ARFE ne fut activé d'abord à l'automne 2010 qu'en langue anglaise. Il est maintenant disponible en langues allemande et française, bien qu'il ne soit pas toujours possible de publier toutes les contributions et informations dans les trois langues de travail.

Le travail de presse trouve lieu d'abord pour des événements remarquables et avec l'aide des membres de l'ARFE. En général les Conférences annuelles de l'ARFE offre un cadre adéquat à l'organisation d'une Conférence de presse. Le Secrétariat général s'est efforcé en 2012 d'améliorer la communication avec les membres de l'ARFE et autres partenaires. La base en est la Stratégie de communication de l'ARFE réalisée en 2011 à la suite d'une enquête auprès des membres. Cette Stratégie de communication comporte des propositions concrètes d'amélioration de la visibilité de l'Association et de communication avec ses membres et partenaires. En plus de ça l'ARFE a établi sa présence sur certains réseaux sociaux (surtout **Facebook** et **Twitter**). Par Facebook les membres et partenaires de l'ARFE peuvent suivre les développements des activités de la Task Force des Frontières extérieures. La Task Force a créé un groupe propre sur Facebook, particulièrement actif et publiant régulièrement de nouvelles photos et vidéos sur des manifestations actuelles, des initiatives et des plans.



edr Berlin. Bereits zum elften Mal wurde im November die Auszeichnung für herausragende grenzübergreifende Zusammenarbeit, der Cross Border Award „Sail of Papenburg“, von der Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG) verliehen. Der Award ist eine herausragende europäische Auszeichnung, die im Jahr 2002 von der EDR in Papenburg ins Leben gerufen wurde.

Das Thema der Versammlung und der Award-Ausschreibung lautete: „Grenzübergreifende Arbeitsmarktmobilität - Erfahrungen, Probleme, Herausforderungen“.

Dr. Reinhold Kolck aus Emden betonte: „In den Bewerbungen waren gute Konzepte für einen durchlässigen grenzübergreifenden Arbeitsmarkt gefragt.“ Kolck, früherer langjähriger Vorsitzender der EDR, ist Vorsitzender der „Sail of Papenburg“-Jury.

Bei der Bewertung der Projekte durch die Jury ergab sich nach der Punktevergabe ein Gleichstand zwischen zwei Projekten, so dass in diesem Jahr

Výroční konferenci hraničních regionů
Jahreskonferenz der Grenzregionen

De juryvoorzitter Dr. Reinhold WVEG-president Karl-Heinz La en AGEG-secretaris generaal M (links) overhandigden de oork de winnaars van de "Sail of Pap Lago (3e van links) en Xosé La namen de prijs in ontvangst n licia-Norte de Portugal. Plaatsv Mühlviertel/Süd-Böhmen werd geroikt aan de directeur van h Oberösterreich, Wilhelm Patri (	Přehraniciční mobilita na trhu práce – zkušenosti, problémy, výzvy – to bylo téma letošního výroční konference AGEG. Více než 200 delegátů a odborníků přijelo do Berlína, kde si na zahajovacím jednání mohli vyslechnout referáty o aktuálním vývoji evropské kohezní politiky, výzvách v hranicích regionech a speciálně o bariérách na trhu práce. Přednášeli zde například generální ředitel Evropské komise GD Regio Walter Deffaa
--	--

Der Jury-Vorsitzende Dr. Reinh. AGEG-Präsident Karl-Heinz La und AGEG-Generalsekretär M (links) überreichten die Urkun die Gewinner des „Sail of Paper Lago (3. von links) und Xosé L nahmen den Preis für die E de Portugal entgegen. Stellve Mühlviertel/Süd-Böhmen wur den Geschäftsführer des Region sterreich, Wilhelm Patri (rechts

Regiony s německou účastí se scházely rovněž na pracovních setkáních, aby se shodly na nadcházejícím pracovním programu. Jako mluvčí zde byl zvolen Peter Hansen, aby koordinoval 16 těchto hraničních regionů a jejich společné úkoly.

Přednášeli opět například generální ředitel Evropské komise GD Regio Walter Delfaas a Markus Pieper z výboru regionálního rozvoje Evropského parlamentu.

Das zweite ausgezeichnete Projekt ist in der österreichischen Region Mühlviertel sowie in Süd-Böhmen in Tschechien angesiedelt und heißt „Regio Talent“. Das dortige Gebiet hat mit einem Abzug qualifizierter Arbeitskräfte zu kämpfen, während den Firmen häufig diese Mitarbeiter fehlen. Durch das Projekt sollen zwei Ziele erreicht werden: die Steigerung der Arbeitsqualität durch Steigerung der Lebensqualität. Die Initiatoren der Fachhochschule Oberösterreich entwickelten dazu einen Lebensqualitätsindex und eine „Talent-Landkarte“.

„Beide Projekte zeichnen sich durch umfangreiche Strategien aus, die den Menschen in der grenzübergreifenden Arbeitsmarktregion zu Gute kommen und die gleichfalls beispielhaft für andere Regionen in Europa sein können“, sagte Dr. Reinhold Kolck. Die Jury unter seinem Vorsitz besteht aus Vertretern von zwölf EU-Mitgliedsstaaten.

Insgesamt waren 15 Projekte zur diesjährigen Ver-
gabe des Cross Border Awards „Sail of Papenburg“
eingereicht worden. „Durch die Beiträge aus unter-
schiedlichsten europäischen Grenzregionen zeigt

Přeshraniční mobilita na trhu práce – zkušenosti, problémy, výzvy – to bylo téma letošní výroční konference AGEG. Více než 200 delegátů a odborníků přijelo do Berlína, kde si na zahajovacím jednání mohli vyslechnout referáty o aktuálním vývoji evropské kohezní politiky, výzvách v hraničních regionech a společně o bariérách na trhu práce.

Přednášeli zde například generální ředitel Evropské komise GD Regio Walter Deffaa a Markus Pieper z výboru regionálního rozvoje Evropského parlamentu.

Představy se zde například Region Sønderjylland–Schleswig, Oberheinkonferenz, Eurégio Maas–Rhein a rovněž Velký region, které společně vytvořily kooperační přeshraniční síť, ve které od roku 2009 pracují na odstranění překážek mobility. Tím vznikla opravdová evropská přidaná hodnota.

Kromě jednání se konala řada workshopů, a byla to i byla spolupráce kandidátských měst, která se ucházejí o tituly hlavní města kultury. Regiony s německou účastí se scházely rovněž na pracovních setkáních, aby se shodly na nadcházejícím pracovním programu. Jako mluvčí zde byl zvolen Peter Hansen, aby koordinoval 16 těchto hraničních regionů a jejich společné úkoly.

Přednášeli opět například generální ředitel Evropské komise GD Regio Walter Deffaa a Markus Pieper z výboru regionálního rozvoje Evropského parlamentu.



Grenzübergreifende Arbeitsmarktmobilität – Erfahrungen, Probleme, Herausforderungen war das Thema der diesjährigen Jahreskonferenz der AGE in Berlin.

Über 200 Delegierte und Fachleute kamen nach Berlin, wo neben aktuellen Entwicklungen der europäischen Kohäsionspolitik Herausforderungen in Grenzregionen und speziell Barrieren auf dem Arbeitsmarkt diskutiert wurden. Es referierten z.B. der Generaldirektor der Europäischen Kommission, GD Regio, Walter Deffaa und Markus Pieper vom Ausschuss für Regionalentwicklung des Europäischen Parlaments.

Hier konnte die Region Sönderjylland-Schleswig gemeinsam mit der Oberrheinkon-

ferenz, der Euregio, der Euregio Maas-Rhein sowie der Großregion das Kooperationsprojekt Grenznetz vorstellen, in dem seit 2009 gemeinsam an Mobilitätsbarrieren gearbeitet wird und somit ein echter europäischer Mehrwert entstanden ist.

Neben der Tagung fanden mehrere Workshops – u.a. auch zur Kooperation von Kandidaten statt, die sich als Kulturhauptstädte beworben haben. Die Regionen mit deutscher Beteiligung fanden sich ebenfalls zu einem Arbeitstreffen zusammen, um das kommende Arbeitsprogramm abzustimmen. Hier wurde Peter Hansen als Sprecher gewählt, um die 16 Grenzregionen und deren gemeinsame Aufgaben zu koordinieren.

PHOTOS

- Page 2: Images of the AEBR, the AEBR German Group and the municipal association 'Trakyakent'
- Page 6: DG REGIO Director general, Walter Deffaa, at the AEBR Annual Conference
- Page 8: Eric Jakob (REGIO BASILIENSIS) and Peter Hansen (Region Sønderjylland-Schleswig)
- Page 10: AEBR Award ceremony in Berlin
- Page 12: Executive Committee meeting in Istanbul. Source: host „Trakyakent“ and AEBR seminar at the Committee of the Regions
- Page 13: Executive Committee meeting in Istanbul. Source: host „Trakyakent“
- Page 14: AEBR seminar at the Committee of the Regions
- Page 15: source: AEBR
- Page 17: Founding of the Euroregion Dniester. Source: Euroregion Dniester
- Page 18: Open Days Workshop on CB labour market. Source: Extremadura region and AEBR Annual Conference
- Page 20: Corridor 2. Source: EUREGIO
- Page 21: NEEBOR conference in Kirkenes. Source: Johannes Moisio and AEBR Youth forum in Trieste
- Page 22: Commissioner Johannes Hahn during his visit to Wales. Source: European Commission
- Page 23: source: European Commission
- Page 24: ARLEM General Assembly in Bari. Source: Committee of the Regions and NEEBOR conference in Kirkenes. Source: Johannes Moisio
- Page 25: Founding of the Europaregion Donau-Moldau. Source: Europaregion Donau-Moldau
- Page 26: Alpine-Carpathian Cooperation Forum 2012
- Page 28: SCULTBORD seminar in Blagoewgrad
- Page 29: Visit at the Institute of European Regions with the group from Latin America
- Page 31: Project workshop in Kraków
- Page 32: source: European Commission
- Page 33 : AEBR seminar at the Committee of the Regions
- Page 34: AEBR President Karl-Heinz Lambertz visits the EU Commissioner Johannes Hahn. Source: European Commission
- Page 35: President of the EU Parliament Martin Schulz. Source: European Parliament
- Page 36: Uwe Mohr, Project director of Poliglotti4.eu and Martín Guillermo Ramírez, Secretary general of the AEBR at the signing of the joint statement. Source: Johannes Moisio
- Page 37: AEBR Advisory Committee meeting on October 10th, 2012, in Brussels
- Page 38: AEBR employees in the Summer of 2012

Nous remercions toutes les personnes, tous les membres et tous les partenaires de l'ARFE, les Institutions, les Organisations et autres collectivités qui ont collaboré à nos activités, nous ont soutenus ou ont contribué d'une autre manière à nos initiatives. Sans votre bel engagement il ne nous aurait pas été possible de développer notre action ni d'atteindre nos objectifs.

**L'Équipe de l'ARFE
Gronau, octobre 2013**